

Sommaire

	Pages
1. Le billet du Président	p. 2
2. Organigramme et aspects structurels	p. 4
3. Les points forts de l'année 2004	p. 5
4. Direction de la Fondation Mère Sofia :	
4.1 Introduction	p. 8
4.2 Description des activités	p. 8
4.3 Finances	p. 16
4.4 Avenir	p. 18
5. Rapports des entités :	
5.1 Le Parachute	p. 21
5.2 Les Colis Alimentaires	p. 28
5.3 La Soupe populaire	p. 34
5.4 Le Macadam Journal	p. 39
6. Finances :	
6.1 Bilan au 31 décembre 2004	p. 43
6.2 Compte de résultat	p. 45
6.3 Compte de résultat par entité	p. 46
6.4 Graphiques	p. 47

1. Le Billet du Président

2004, *annus horribilis* ?

2004 fut une *annus horribilis* pour la Fondation Mère Sofia. Non pas au plan de ses activités qui se sont plutôt bien développées et ont pu, comme par le passé, suivre tant que faire se peut les besoins des plus démunis de notre société, ceux du terrain. Elle fut une année terrible, car le bilan financier 2003 l'était : un déficit de près de 150'000.- à éponger au plus vite en 2004 (la Fondation ne possède pas de réserves), auquel s'ajoute la nécessaire inversion de la tendance à la baisse des dons et le fait de trouver les fonds privés annuels nécessaires. Pour rappel, chaque année la Fondation Mère Sofia doit engranger près de 400'000.- par ses recherches de fonds : cela représente une somme de plus de 1'000.- à trouver chaque jour.

Le formidable élan de la population, la réponse faite aux appels réitérés ne peut que nous réjouir. Au début de l'année, nous n'étions pas sûrs de pouvoir redresser la barre, de parvenir à écoper l'énorme voie d'eau et de remettre le navire à flot. Les efforts conjugués de la recherche de fonds, de nouvelles sources de financement, ainsi que la compression de charges où cela pouvait encore l'être nous ont permis d'arriver au port de la nouvelle année. Certes, ce ne fut pas sans mal, sans sacrifices, mais l'objectif est atteint : nous avons pu assumer cette année encore, tout en allant chercher l'argent manquant, la mission que la Petite Mère nous a confiée : « **Venir en aide aux plus démunis sans discrimination et dans le respect de la dignité humaine** ». Nous tenons à remercier toutes celles et tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, nous ont soutenus et ainsi permis d'atteindre nos objectifs. Nous remercions les pouvoirs publics, la commune de Lausanne et le canton de Vaud, qui nous soutiennent de manière capitale, tout comme les entreprises qui nous offrent leur support, que ce soit en nature ou en liquide. Les petits et gros ruisseaux nous permettent de continuer à naviguer et de nous charger au mieux d'aider celles et ceux qui sont dans le besoin.

Et si notre institution a connu des tourments, que dire des personnes que nous aidons au quotidien ? Que dire de l'augmentation de la marginalité ? Comment expliquer en quelques mots la nécessité de notre action ? Très souvent, lorsqu'est évoquée la réalité rencontrée sur le terrain, les interlocuteurs ne peuvent croire, ne peuvent s'imaginer ce qu'est réellement la précarité vécue ici et maintenant, dans notre pays si riche. « La force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres » dit notre Constitution fédérale. Nous devons toutefois constater que la Suisse peut encore faire de très grands efforts pour atteindre ce but, oh combien louable... Et lorsque l'on voit quel bien un bol de soupe peut apporter à une personne transie par le froid, on constate une étrange et bien belle communion : celle de la solidarité.

La Soupe populaire a désormais un toit et quatre murs, tout en gardant une porte largement ouverte, comme nous le souhaitions. Les locaux ont été aménagés de manière chaleureuse et pragmatique. Les usagers s'y sentent comme chez eux. La Ville de Lausanne a grandement contribué à l'amélioration des conditions de remise de la Soupe : qu'elle en soit ici remerciée vivement. Certes la population ne verra plus, jour après jour, au centre ville, des centaines de personnes venir prendre un repas (pour beaucoup le seul de la journée), mais elle sera toujours la bienvenue dans nos locaux rue St Martin 18 pour partager un moment fort, que ce soit pour une visite ou pour venir aider en tant que bénévole. Et la Fondation, au besoin, se fera fort de rappeler à sa manière la précarité et le dénuement de trop nombreuses personnes.

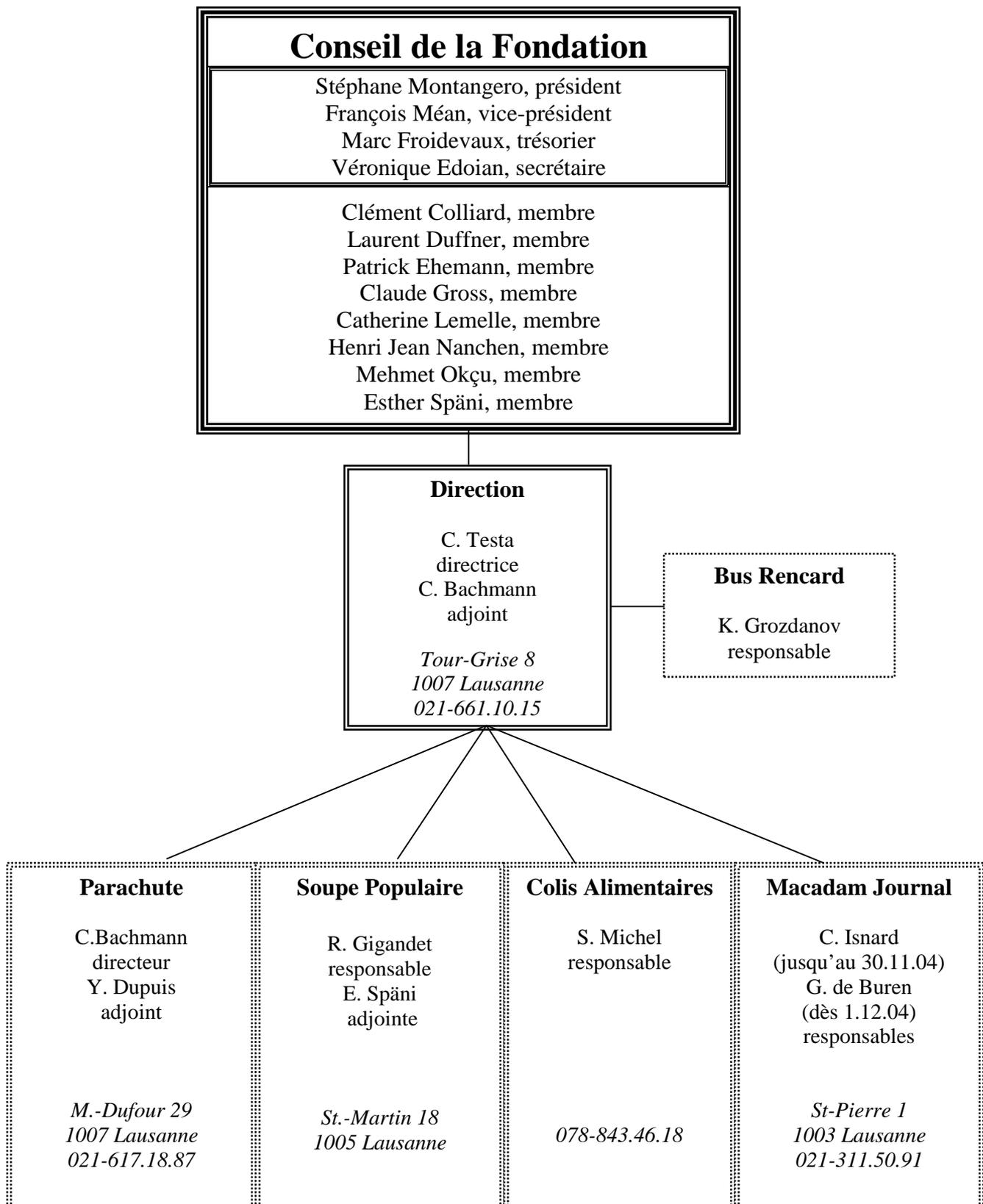
Les années se suivent, les soucis également, trop souvent d'ordre financier. Le but d'une fondation telle que la nôtre devrait être d'aider les plus démunis de notre société à assurer leur survie, et non

pas de se battre pour la sienne. Gageons que très bientôt, par l'obtention de moyens financiers suffisant à garantir son activité, la Fondation Mère Sofia pourra à nouveau consacrer toute son énergie à l'aide aux plus démunis. Car ils en ont vraiment besoin.

Stéphane Montangero
Président du Conseil

2. Organigramme

Organigramme de la Fondation Mère Sofia au 31 décembre 2004 :



3. Les points forts de l'année 2004

Née à Lausanne en 1992 pour soutenir la Révérende Mère Sofia, notre fondation a pour but de venir en aide aux plus démunis. S'appuyant d'une part sur les différentes structures d'aide créées en fonction des besoins de la rue et d'autre part sur le mode de travail de Mère Sofia, notre soutien s'adresse à toute personne en difficulté. Sans à priori, sans préjugé et sans discrimination, nous les accueillons et tentons de leur apporter une réponse adaptée à leur situation.

Alors que, depuis près de 13 ans, la Fondation œuvre dans cette même optique de « venir en aide aux plus démunis sans discrimination et dans le respect de la dignité humaine » (but de la Fondation Mère Sofia, inscrit dans son acte constitutif du 12 mars 1992), différents événements ressortent de notre travail durant l'année 2004.

3.1 Direction générale

L'année 2004 fut marquée par la nécessité d'accroître le travail de recherche de fonds.

En effet, près d'un tiers de nos revenus est couvert par des dons privés. Or, comme beaucoup d'autres institutions, la Fondation a vu le montant de ses dons baisser dangereusement durant ces dernières années. Il a donc fallu réagir à cet état de fait si nous ne voulions voir la Fondation disparaître et, avec elle, l'aide vitale qu'elle apporte aux plus démunis.

La stratégie mise sur pied par le Conseil fut double :

- Procéder à un examen minutieux des postes de charges, afin de réaliser un certain nombre d'économies. Cet exercice fut difficile, tant il n'est pas dans notre habitude de prévoir des « coussins de réserves ».
- Elaborer différentes stratégies permettant de renforcer la visibilité du travail de la Fondation auprès du public afin de générer les produits nécessaires à nos activités.

L'examen des charges a conduit à la réduction du taux d'activité de certains postes. En effet, la masse salariale représente la majeure partie de nos dépenses, les frais administratifs et d'acquisition de marchandises étant déjà réduits au strict minimum, la Fondation ayant depuis de nombreuses années mis sur pied une politique d'acquisition de nos fournitures à moindre coût, voire gratuitement.

Le deuxième axe stratégique s'est concrétisé par des apparitions fréquentes dans les médias et par l'organisation de différentes manifestations ayant autant pour but de générer des fonds que de sensibiliser le public à la réalité de la précarité à Lausanne.

3.2 Parachute

« Unité d'accueil pour personnes en difficulté. 6 chambres sont à disposition pour des projets d'insertion. Il fonctionne 24 heures sur 24 »

L'année 2004 a été marquée au Parachute par un net accroissement du travail en réseau. Il ressort de cette évolution une meilleure stabilisation des habitants.

De plus, si en 2003, différents problèmes liés à la violence et à l'incivilité ont été déplorés, aucun événement de ce type n'a eu lieu en 2004.

Enfin, il est à souligner que les usagers font preuve d'un investissement accru dans la vie de la maison, participant activement aux différentes tâches d'entretien.

3.3 Colis Alimentaires

« Offrir écoute, orientation et aide alimentaire à toutes les personnes de la région lausannoise se trouvant en situation financière difficile afin de les aider à agir face à leur problématique »

Après deux ans d'activités, l'expérience a montré l'importance de l'existence des Colis Alimentaires.

En effet, par une approche des bénéficiaires posant comme exigence de base leur volonté d'être actifs pour améliorer leur condition, de nombreuses situations ont pu être durablement ou définitivement améliorées.

En cherchant avant tout à éviter une simple distribution de nourriture pour se concentrer sur les causes se trouvant à l'origine de la problématique, les Colis évitent de maintenir le bénéficiaire dans une situation de précarité et participent à la résolution de ses difficultés, donc à son autonomisation.

3.4 Soupe populaire

« Présente 5 soirs par semaine à la Rue St.-Martin 18 à Lausanne, elle offre de quoi manger gratuitement, de l'écoute et la possibilité d'être orienté vers des structures adéquates »

L'événement marquant de l'année 2004 fut la mise sous toit de la Soupe populaire.

En effet, La Fondation a pris l'option d'offrir aux bénéficiaires de la Soupe un lieu d'accueil mieux adapté que la rue à une distribution de nourriture.

Si d'un point de vue humanitaire, il semblait évident que les personnes étaient en droit de pouvoir manger un bol de soupe à l'abri des intempéries, d'un point de vue social, la démarche était plus compliquée.... En effet, la Soupe populaire accueille chaque soir des personnes fortement marginalisées pour lesquelles l'accès à un lieu fermé est difficile. Aussi, nous devons tenir compte de ce fait pour conceptualiser une "nouvelle Soupe populaire" qui reste accessible aux personnes ayant le plus besoin de nous.

3.5 Macadam Journal

« Premier journal francophone de rue créé pour être vendu par des chômeurs en fin de droit ou toute autre personne en grande difficulté »

Le Macadam journal a dû faire face à deux changements de poids durant l'année 2004 : l'augmentation du prix du journal et la diminution du taux d'activité du responsable.

En effet, en avril, le prix de vente du journal a été augmenté, passant de frs.3.- à frs.4.- .

Si en France, 1 euro va au vendeur et 1 euro à la structure qui promet Macadam, en Suisse, jusqu'à présent, frs.1.- allait pour l'achat du journal et frs.2.- revenaient à la personne vendant Macadam. Ainsi, la Fondation Mère Sofia ne touchait jusqu'à présent qu'un tiers des revenus du journal, de surcroît le reversait en intégralité pour payer les journaux au fournisseur et les droits douaniers.

Le Conseil a donc décidé d'augmenter le prix du journal afin de veiller à l'équilibre de ses comptes, de manière à ne pas mettre en péril le reste de ses activités que sont le Parachute, les Colis alimentaires ou la Soupe populaire.

C'est dans cette même optique d'équilibre budgétaire qu'une réduction du taux d'activité du poste de responsable du Macadam Journal a été décidée, passant, dès le 1^{er} décembre, de 50% à 30%.

4. Direction

4.1 Introduction

La direction assure toutes les activités de support permettant ainsi aux entités de se concentrer sur le travail de terrain et l'aide directe aux bénéficiaires.

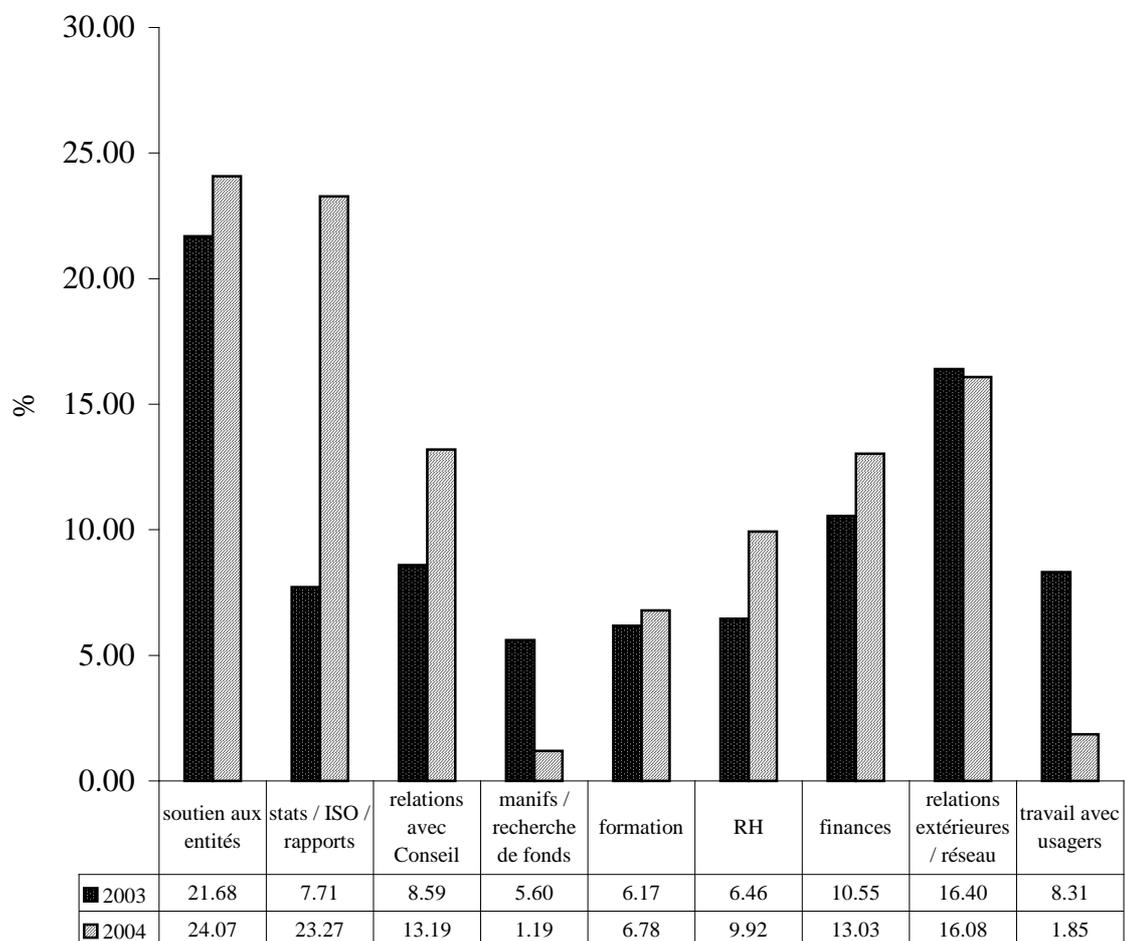
C'est en effet au sein de la direction que se centralisent les aspects administratifs et financiers, ainsi que toute l'organisation des recherches de fonds (manifestations, parutions dans les médias, etc.) et la gestion des ressources humaines.

La direction a également la charge de superviser le travail des entités afin d'assurer non seulement une cohérence institutionnelle, mais également de veiller à ce que le cadre stratégique dicté par le Conseil soit appliqué.

En effet, la direction assure une fonction de pont entre l'organe décisionnel qu'est le Conseil et le travail de terrain.

4.2 Description des activités:

Le temps de travail de la direction se découpe comme suit, avec un comparatif pour les années 2003 (hachuré) et 2004 (pointillé):



4.2.1 Soutien aux entités

On constate que l'activité la plus importante de la direction consiste à soutenir les entités. En effet, non seulement la direction apporte un soutien administratif aux entités, mais elle veille à la cohérence et à la cohésion de l'institution.

Ainsi, même si les entités de la Fondation accueillent des populations différentes et offrent des prestations spécifiques, toutes travaillent dans la même philosophie d'«aide aux plus démunis, sans discrimination et dans le respect de la dignité humaine».

Ainsi, derrière des activités diverses, les mêmes valeurs sont mises en avant et guident notre approche des personnes précarisées et marginalisées. Ces valeurs sont (extrait de la philosophie de la Fondation Mère Sofia, février 2003):

« ...

- **Ouvrer en faveur de :**

La Fondation veut agir en faveur de tous ceux et toutes celles qui sont, dans leur individualité et leur vie sociale, blessés par des valeurs soutenues et pratiquées par le contexte social dont ils ont été exclus, quels que soient leurs origine, ethnie, statut, religion, ressources...

- **Agir contre :**

Cela signifie que la Fondation, dans toutes ses entités et ses activités, comme par l'intermédiaire de tous ses employés et bénévoles, veut refuser que la compétitivité, la rivalité, la réussite, le profit, la prééminence du matériel, le fondamentalisme politique, idéologique, religieux ou économique soient des principes prioritaires et dirigeants de notre société... Concrètement, la Fondation veut agir contre les effets pervers que ces principes exercent sur l'individu et contre toutes les formes de jugements et d'exclusion qui en découlent pour lui.

Des motivations :

Dans sa pratique, la Fondation se réfère à un certain nombre de valeurs relatives à l'être humain pris dans son individualité privée et sociale, notamment celles qui sont énoncées dans la déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Ces valeurs motivent les moyens mis en œuvre pour réaliser les différentes activités.

Ces valeurs et motivations sont : la dignité de l'être humain, le respect fondamental qui lui est dû, quoi qu'il ait fait et quel qu'il soit, l'espoir et l'avenir qu'il ne cesse jamais de porter en lui, la chaleur humaine indispensable, l'accueil et l'écoute dont tout individu a besoin pour survivre, la réinsertion souhaitée dans des lieux et des circuits communautaires.

La Fondation revendique une ouverture à autrui laissant la place à chacun de vivre conformément à ses valeurs et favorise l'autonomisation et le libre-arbitre de l'individu.

... »

De plus, la direction est présente pour offrir un espace de débriefing aux responsables d'entité. Ce soutien est important pour des personnes confrontées chaque jour, sur le terrain, à des situations difficiles. Il permet une prise de distance nécessaire, un regard critique sur l'approche.

4.2.2 ISO/rapports/statistiques

La différence très marquée de temps de travail dévolu à ce secteur entre 2003 et 2004 est essentiellement liée à la procédure de certification ISO.

En effet, en 2003, un important travail avait été fourni en vue de cette certification. Si celui-ci nous a permis de mettre de la lumière sur nos activités, d'améliorer nos modes de fonctionnement, nous avons cependant dû mettre entre parenthèses ce long travail afin de concentrer notre énergie sur les activités de terrain, en pleine évolution (re-conceptualisation du Parachute, mise sous toit de la Soupe : voir les rapports des entités concernées) et sur la recherche de fonds.

Néanmoins, de par cette procédure de certification ISO, la Fondation a pris l'habitude de tenir quelques statistiques sur ses activités, permettant ainsi une approche également quantitative de ses actions.

4.2.3 Relations avec le Conseil

La direction assure le lien entre les employés et le Conseil. Ce dernier étant en partie composé de personnes non-professionnelles de l'action sociale à bas seuil, il est important qu'il soit tenu informé de l'évolution des besoins des populations dont nous nous occupons.

En effet, le Conseil ayant la charge de dicter les lignes stratégiques et philosophiques de la Fondation, il doit pouvoir baser ses réflexions sur la réalité que les travailleurs de terrain rencontrent au quotidien.

Le Conseil est également un lieu de ressources pour les employés. En effet, les membres ayant des compétences multiples (juridiques, médicales, communicationnelles, etc.), ils apportent à la direction et aux responsables d'entité le soutien professionnel indispensable au bon fonctionnement de l'institution.

Une collaboration très étroite s'est donc installée entre le Conseil et la direction et cela malgré l'engagement bénévole des membres du Conseil.

De plus, il est à relever que les membres du Conseil se sont, en 2004, particulièrement investis dans le travail de promotion de la Fondation.

En effet, lors des différentes manifestations, les membres du Conseil étaient présents, non seulement dans l'organisation de celles-ci, mais également pour promouvoir nos activités auprès du public et des médias.

4.2.4 Manifestations / recherches de fonds

La Fondation ayant, comme bon nombre d'autres institutions caritatives, accusé une baisse importante de ses dons en 2003, elle a pris le taureau par les cornes pour renverser cette tendance et pouvoir ainsi assurer sa survie.

Ce travail s'est fait sur deux fronts : la présence dans les médias (voir point 4.2.6) et l'organisation de manifestations.

En effet, différentes manifestations ont été mises sur pied, nous assurant un apport financier indispensable, mais permettant également une sensibilisation de la population à la réalité de la précarité.

Opération Matin

Le dimanche 9 mai, les Lausannois ont été interpellés par une étrange manchette de journal... en lieu et place de leur affichette orange et jaune vif, une affichette noire, avec en écriture blanche une interpellation « demain matin plus rien ? ».

Durant la nuit, différentes équipes avaient remplacé les habituelles manchettes du Matin dimanche et encarté dans chaque journal un feuillet avec bulletin de versement visant à sensibiliser les lecteurs sur les difficultés financières de la Fondation.

Course aux sponsors

Le 8 septembre a eu lieu sur la place de la Riponne une course réunissant près de 30 coureurs, sponsorisés par des tiers et encouragés par une foule enthousiaste et par deux parrains de renom : Sergei Aschwanden et Beat Kindler.

Kit de survie

Le 6 novembre, la Fondation organisait une vente de sachets de légumes sous vide, sous l'intitulé « un kit pour la survie des plus démunis ».

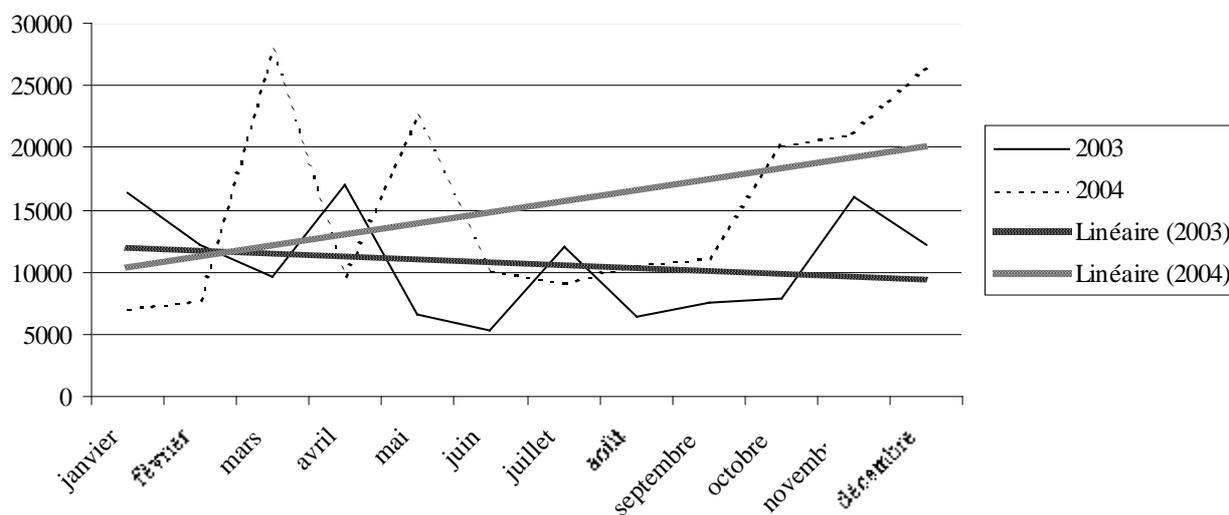
Ce kit, vendu dans différents lieux du grand Lausanne, nous a permis d'interpeller la population sur le fait que, l'hiver arrivant, un bol de soupe chaude était pour certains l'unique repas de la journée.

Spectacle de la Moulinette

Consciente de la réalité de la précarité, la troupe de la Revue de Lausanne a décidé d'organiser une soirée supplémentaire le 18 novembre au profit de la Fondation.

Malheureusement, le temps imparti à l'organisation de cette supplémentaire ne nous ayant pas suffi, nous avons dû l'annuler en dernière minute.

Ces différentes manifestations nous ont permis d'inverser la tendance générale de la courbe des dons engrangés par la Fondation et de maintenir notre travail présent dans l'esprit du public, comme on peut le vérifier dans le graphique ci-dessous :



On peut donc constater que ce n'est qu'au travers d'une politique visant à rester constamment présente dans l'esprit du public que la Fondation Mère Sofia peut générer les dons nécessaires à sa survie.

4.2.5 Ressources humaines

Au 31 décembre 2004, le personnel de la Fondation Mère Sofia est composé comme suit :

entité	employés	EPT*	bénévoles	civilistes	ETS**
Conseil			12		
Direction	2	1			1
Parachute	14	7.2	4	1.5	2
Soupe populaire	3	2	env. 80		
Colis Alimentaires	2	1			
Macadam journal	1	0.3			
Bus Rencard	1	1			
SPort'ouverte	1	0.15			
total	24	12.65	env. 96	1.5	3

*EPT = équivalent plein temps

**ETS = emploi temporaire subventionnée

Si le nombre d'EPT reste stable dans la plupart des entités de la Fondation, il est toutefois doublé à la Soupe populaire depuis octobre. En effet, la Soupe ayant quitté l'espace public de la Riponne pour investir des locaux, il était nécessaire de renforcer le personnel présent afin d'assurer un accueil de qualité et le bon fonctionnement de la distribution de nourriture.

La Ville de Lausanne, consciente de cette nécessité, a donc renforcé son soutien financier en faveur de cette entité, permettant ainsi l'engagement d'un collaborateur supplémentaire.

Il est à noter également que la Fondation maintient sa tradition de bénévolat. En effet, il nous semble important de faire participer la population dans nos activités, ceci non seulement pour des questions de coûts, mais également dans une optique d'implication de la population dans l'aide aux plus démunis.

Si ce recours au bénévolat comporte certaines limites (formation du personnel, taux d'activité, etc.), il permet néanmoins de disposer de compétences multiples de par l'éventail des professionnels présents.

4.2.6 Relations extérieures

Les relations extérieures comprennent plusieurs dimensions :

Médias

Par une présence permanente dans les médias, la Fondation génère non seulement des dons, mais informe la population sur ses activités et sur la situation des populations précarisées.

Ainsi, en 2004, nous avons cherché à renforcer notre présence dans les médias et de nombreux articles citant la Fondation ou consacrés entièrement à elle ont paru dans les médias écrit ou oraux, comme le souligne le tableau ci-dessous :

Parutions dans les médias en 2004

<p>janvier</p>	<p>février</p> <ul style="list-style-type: none"> •3: interview R. Gigandet sur la RSR 	<p>mars</p> <ul style="list-style-type: none"> •annonces dans les radios régionales des difficultés financières de la FMS •25: article dans le 24Heures sur les finances de la FMS •26: article dans La Liberté sur les finances de la FMS
<p>avril</p> <ul style="list-style-type: none"> •article dans le journal Social!stes •21: article dans le 24Heures sur la mise sous toit de la Soupe populaire 	<p>mai</p> <ul style="list-style-type: none"> •10: article dans le 24Heures sur l'Opération Matin 	<p>juin</p> <ul style="list-style-type: none"> •article de St. Montangero dans Pages de Gauche •article dans Bonne Nouvelle •article de St. Montangero dans la revue de la Société Suisse d'Utilité Publique
<p>juillet</p>	<p>août</p> <ul style="list-style-type: none"> •article dans le journal de Philip Morris sur la Soupe populaire et les Colis Alimentaires 	<p>septembre</p> <ul style="list-style-type: none"> •annonces dans les radios régionales de la course aux sponsors •8: encart dans le 24Heures sur la course aux sponsors •9: article dans le 24Heures sur la course aux sponsors •17: encart dans le 24Heures sur la course aux sponsors
<p>octobre</p> <ul style="list-style-type: none"> •18: interview sur Couleur3 sur les Colis Alimentaires •18: interview de R. Gigandet sur la RSR 	<p>novembre</p> <ul style="list-style-type: none"> •annonces dans les radios régionales de la vente du Kit de survie •5: article dans le 24Heures sur le Kit de survie •6: reportage à la TSR sur le Kit de survie •25: article dans le 24Heures sur la mise sous toit de la Soupe 	<p>décembre</p> <ul style="list-style-type: none"> •3: interview sur Lausanne FM sur la vente de Noël de la Source en faveur de la FMS •16: photo dans le 24heures sur la Soupe sous toit •22: reportage sur Couleur3 sur la Soupe •émissions sur TVRL sur la Soupe

Donateurs

La Fondation vivant en grande partie grâce au soutien du public et des entreprises, un gros travail de relation avec ces partenaires doit être effectué (présentation de la Fondation dans les entreprises, demandes de soutien via des publipostages ciblés, etc.).

Ce travail consiste à la fois à aller au devant de donateurs potentiels, mais également de maintenir un lien entre nos donateurs actuels et la Fondation, afin de s'assurer de leur fidélisation. C'est ainsi que les donateurs sont non seulement remerciés pour chaque don effectué, mais ils sont tenus informés des activités menées grâce à eux.

Autorités

La Fondation n'entretient pas seulement des liens financiers avec les autorités, sous forme de subventionnements, mais tant la Ville que le Canton sont soucieux d'une cohérence dans le réseau social, et c'est donc conjointement avec eux que nous élaborons nos projets. Cette collaboration fut particulièrement visible lors de la mise sous toit de la Soupe populaire.

Réseau

Si les autorités sont vigilantes pour une cohérence et une coordination dans le réseau social, c'est avec les partenaires sociaux que celles-ci se concrétisent. En effet, un partenariat étroit s'est tissé avec les institutions lausannoises afin de s'assurer que le tissu social soit le plus efficace possible, tant dans les prestations offertes que dans la prise en charge des bénéficiaires.

La Fondation participe donc à différents groupes, tels le dispositif seuil bas (DSB) qui regroupe les institutions « à bas seuil » lausannoises ou la centrale alimentaire de la région lausannoise (CARL) qui réunit les institutions offrant des prestations alimentaires.

Ce travail permet de tisser des liens étroits avec nos collègues, facilitant ainsi la transmission d'informations et la collaboration dans la prise en charge des bénéficiaires, mais également de mieux connaître les prestations offertes par les institutions partenaires et les valeurs que celles-ci portent.

Site internet

La Fondation a en 2004 entièrement refait son site internet (www.fondation.ch) et elle le tient régulièrement à jour. La Fondation ayant peu de moyens, notamment pour ce type de travaux, elle a pu compter sur la générosité d'un de ses ex-employés, qui a généreusement accepté de travailler à cette occasion pour un prix symbolique. Ce site donne toutes les informations nécessaires sur nos activités et les événements que vit notre institution. Il permet ainsi un lien direct entre le public, les médias et les autorités politiques. Il est également une vitrine de premier choix qui draine bénévoles et donateurs.

4.2.7 Travail de terrain

Si le travail en contact direct avec les bénéficiaires a pris un peu plus de place dans l'activité de la direction, il faut toutefois reconnaître que, faute de temps, celui-ci est encore très faible !

En effet, si le travail d'une direction n'est pas forcément un travail de terrain, il est important que le contact avec la réalité reste.

Or, il s'avère qu'une grande partie de ce travail de contact avec les bénéficiaires se fait, non pas dans le cadre des entités, mais en entretiens individuels.

A noter toutefois que la bonne circulation de l'information entre les responsables d'entité et la direction permet à celle-ci de garder à l'esprit les besoins des bénéficiaires et l'évolution du terrain.

4.2.8 Bus Rencard :

Le Bus Rencard est le support logistique de la Fondation.

Il assure tous les déplacements et la logistique des entités et, en ce sens, il est un élément essentiel au bon fonctionnement de nos activités.

Présent autant à la Soupe populaire qu'au Parachute, le Bus apporte un soutien indispensable. Il approvisionne les entités (récupération des invendus, commissions, etc.) et se charge également de tous les transports de personnes ou de marchandises nécessitant un gros véhicule.

Cette unité itinérante au service des entités de la Fondation et de leurs bénéficiaires, a, cette année encore, été un élément indispensable pour appuyer le travail quotidien des entités, en se chargeant de toute la gestion des stocks du Parachute et de la Soupe populaire. Cet important travail comprend non seulement les commissions bi-hebdomadaires pour le Parachute, mais également toute la gestion des stocks de la Soupe populaire (légumes, denrées alimentaires, matériel d'injection stérile, etc.).

Il est également au service des bénéficiaires lors de déménagements.

De plus, de par ses compétences sociales, le responsable du Bus apporte un soutien aux équipes dans leur travail avec les bénéficiaires. Il est non seulement présent à la Soupe populaire et au Parachute, mais permet également à quelques usagers, désireux de se sentir utiles, de participer aux travaux logistiques.

On constate donc que les activités du bus Rencard sont non seulement indispensables au bon fonctionnement des entités de la Fondation, mais également qu'elles demandent une énorme flexibilité de la part du responsable, les besoins et les imprévus étant nombreux.

4.2.9 Appartements :

Dans le cadre d'un travail de réinsertion, la Fondation dispose de quelques appartements qu'elle met à disposition de ses bénéficiaires lorsque ceux-ci ne parviennent pas à obtenir de baux en leur nom propre.

Actuellement au nombre de quatre, ces logements sont sous-loués dans le cadre d'un accompagnement personnalisé de quelques bénéficiaires du Parachute ou des Colis Alimentaires.

L'opportunité nous est ainsi donnée de « sortir » certaines personnes d'une prise en charge en institution et de les accompagner dans une démarche de réinsertion en les confrontant à la réalité de la vie quotidienne.

4.2.10 SPort'ouverte :

La Fondation étant soucieuse d'offrir à ses bénéficiaires des activités sportives et de plein air, elle dispose d'un poste dévolu à faire le pont entre ses entités et SPort'ouverte.

En effet, il apparaît que la pratique du sport joue un rôle déterminant pour le bien-être de nos bénéficiaires. Ces activités mettent en avant les besoins et les ressources du corps et permettent ainsi aux personnes marginalisées d'acquérir la conscience du respect de leur personne. De plus, le sport d'équipe leur offre l'opportunité d'expérimenter, non seulement la solidarité, mais également la nécessité de se soumettre à des règles et à un cadre.

SPort'ouverte étant donc un élément important dans notre travail avec les personnes marginalisées et précarisées, la Fondation a maintenu un poste « de pont » avec cette institution malgré les difficultés financières qu'elle rencontre.

Le but de ce poste est, par une présence régulière au sein des entités, et plus particulièrement du Parachute, de créer des liens avec nos bénéficiaires et de les motiver à participer aux activités proposées par SPort'ouverte.

4.3 Finances

4.3.1 Introduction

Les comptes 2003 ayant accusé un déficit de frs.146'638.57, le Conseil de Fondation a dû procéder à un examen minutieux des postes de charges et de produits, et ainsi prévoir un certain nombre d'aménagements budgétaires aux fins de conserver un fond de roulement suffisant.

Dans cette analyse, le Conseil s'est montré soucieux de toucher le moins possible aux prestations aux usagers. En effet, les entités offrant des prestations vitales aux bénéficiaires (logement, nourriture, etc.), celles-ci ne peuvent être réduites sans entraîner des conséquences inacceptables sur la survie des populations les plus faibles. Les efforts ont donc porté tant sur la réduction des charges et sur l'augmentation des dons.

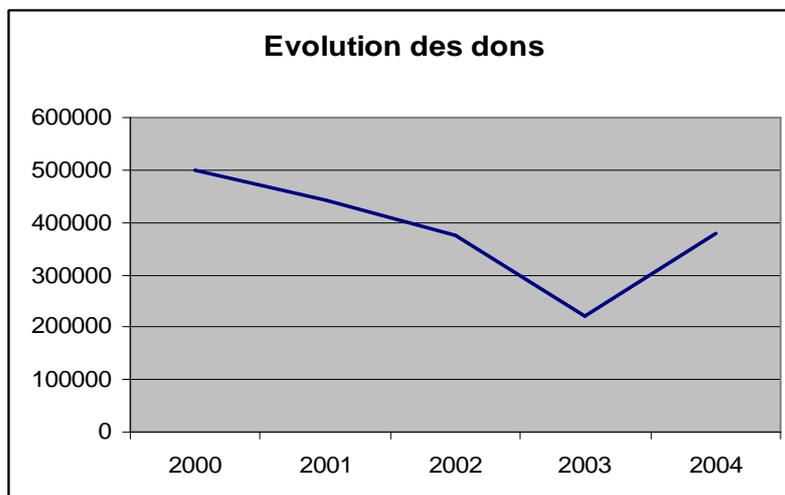
4.3.2 Dons

Différents gains ont été envisagés, tels la hausse du prix de vente du journal Macadam qui, en avril, a passé de frs.3.- à frs.4.- (voir rapport du Macadam journal). En effet, jusqu'alors, seul frs.1.- par journal revenait à la structure Macadam et servait à couvrir partiellement les frais d'achat du journal, ainsi que les frais de transport et de dédouanement. Cette hausse permet donc de mieux coller à la réalité des coûts d'acquisition du journal et d'appliquer un parallélisme avec les pratiques des autres pays : 1 euro au vendeur et 1 euro à la structure.

Mais l'effort principal a été porté sur les recherches de fonds.

En plus des différentes manifestations qui ont été organisées tout au long de l'année, des demandes de soutien plus ciblées ont été adressées aux entreprises et paroisses et l'écho positif que celles-ci ont reçu nous a permis de dégager un bénéfice destiné à éponger en partie le déficit reporté 2003.

L'effort fourni fut payant si on en juge par le tableau récapitulatif des dons :



La courbe descendante a ainsi pu être, grâce à un travail constant, inversée. On constate toutefois que les montants de ces dons n'ont encore, et de loin, pas atteints les sommes connues en 2001 et que l'équilibre des comptes reste un exercice périlleux, nécessitant une lutte de tous les instants.

4.3.3 Subventions

Les montants des subventions des Colis Alimentaires et du Parachute sont restés identiques ces dernières années, et cela malgré la hausse croissante des besoins du terrain.

Celle de la Soupe populaire a par contre été augmentée. En effet, la mise sous toit de la Soupe a généré de nouvelles dépenses (augmentation des besoins en personnel, loyer, etc.) que la Ville a accepté de couvrir par une hausse de la subvention, dès le 1^{er} octobre 2004, de frs.106'000.- annuels.

Ainsi, les montants de nos subventions, pour l'année 2004, se sont réparties comme suit :

	Canton	Ville
Direction	0.00	0.00
Parachute	360'000.00	70'000.00
Soupe populaire	0.00	177'600.00
Colis Alimentaires	0.00	153'000.00
Macadam Journal	0.00	0.00
Total	360'000.00	400'600.00

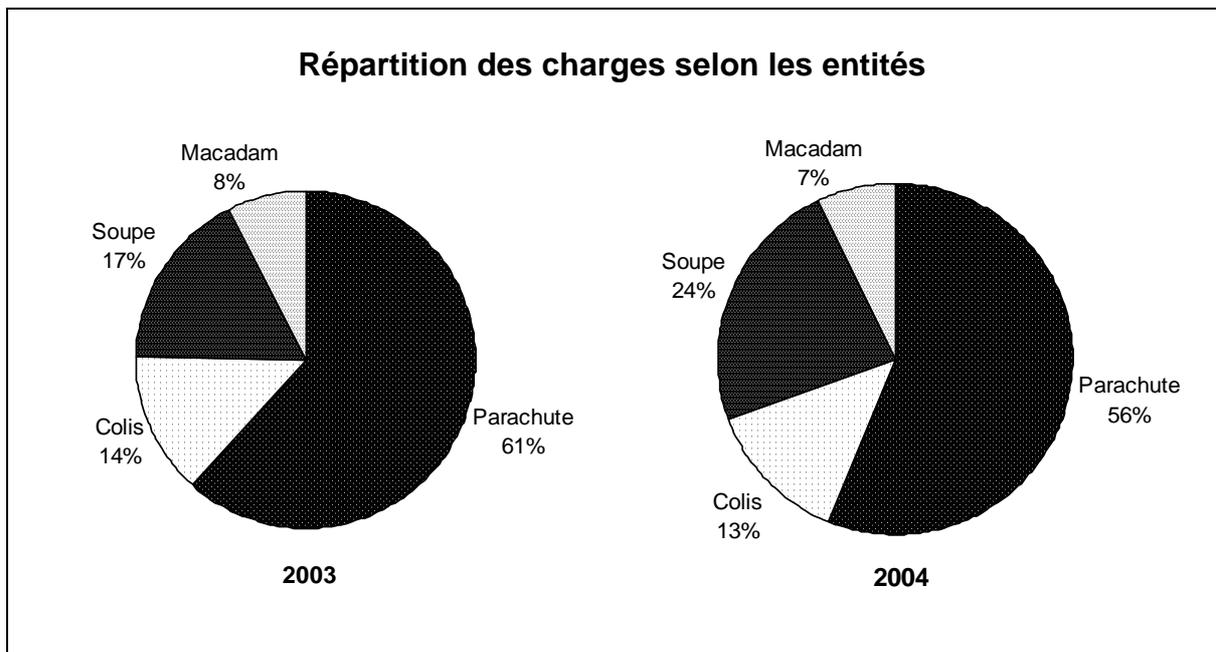
A noter que le montant de frs.177'600.- octroyé à la Soupe populaire comprenait également la prise en charge des travaux effectués dans le nouveau local, afin de le rendre adéquat pour l'accueil de près de 200 personnes par soir, soit frs.45'000.-.

On constate donc que les subventions ont permis de couvrir 69 % des charges 2004, le reste devant être couvert par des dons privés...

4.3.4 Charges

Certaines économies ont été aménagées, telles les réductions du taux d'activité des postes de responsable du Macadam journal, qui a passé de 50 à 30%, et de pont avec l'association SPort'ouverte, qui fut, lui, diminué de 15%.

Le Parachute représente l'entité la plus importante en terme financier et ceci pour des questions de masse salariale, le Parachute étant non seulement ouvert 24h/24, mais offrant une prise en charge individuelle de ses habitants. On remarque toutefois le gain d'importance en 2004 de la Soupe populaire, conséquence directe de sa mise sous toit.



La majeure partie des frais généraux est ventilée à la direction, puis imputée aux entités en fonction d'une clé de répartition proportionnelle aux activités. En effet, le but premier de la direction étant de faire « vivre » les activités de terrain, les frais qu'elle génère sont imputés aux différentes entités, non sans avoir préalablement déduit des dépenses plus spécifiques réattribuées à l'entité concernée.

4.3.5 Résultat

Fort des mesures prises durant l'année, l'exercice 2004 se clôt avec un bénéfice de Fr. 129'975.23. Ce résultat bénéficiaire doit cependant être largement relativisé : tout d'abord, il contient pour Fr. 93'000.— de dons devant être affectés à des investissements lesquels n'ont pu, au vu de la reconstitution du fonds de roulement nécessaire, être réalisés en 2004. Ces dons spéciaux ne pouvant pas être considérés comme consommés par les coûts de fonctionnement, ils font l'objet d'une affectation à une réserve pour investissements futurs. Ainsi, c'est finalement un bénéfice de Fr. 36'975.23 qui réduira la perte reportée de l'exercice précédent. Il en découle qu'après répartition, la perte reportée est encore loin d'être épongée, puisqu'elle s'établit à Fr. 109'663.34.

En définitive, la santé financière de la Fondation s'est heureusement vue raffermie en 2004. Les efforts sont toutefois à poursuivre, car les auspices de l'année 2005 s'annoncent mitigés quant aux dons : d'une part, le raz-de-marée survenu en Asie du Sud a probablement d'ores et déjà entamé le volume annuel des dons versés à des institutions en Suisse, et d'autre part les importantes actions de recherches de fonds menées en 2004, notamment auprès des donateurs les plus importants, ne peuvent aisément être répétées chaque année avec le même succès. Dans l'optique d'un équilibre des comptes sur le moyen terme, il reste indispensable de poursuivre en 2005 sur la voie ouverte durant l'exercice 2004.

Pour le point 4.3 Finances :
Marc Froidevaux
 Trésorier

4.4 Avenir :

4.4.1 Objectifs 2004

Avant de poser de nouveaux objectifs pour l'année à venir, il est bon de se pencher sur ceux fixés pour 2004.

Aussi, dans le rapport d'activités 2003, deux « chantiers » et deux objectifs avaient été posés pour l'année 2004 :

Chantiers :

- Re-conceptualiser le Parachute
- Déménager la Soupe dans un local

Objectifs :

- Renforcement de notre visibilité
- Etudier d'éventuels nouveaux besoins de la rue

Le premier « chantier » de re-conceptualisation du Parachute est encore en cours d'élaboration, mais les lignes directrices sont posées. Une phase de négociation avec les autorités va pouvoir commencer afin d'affiner notre projet.

Le deuxième « chantier » concernant le déménagement de la Soupe a été atteint puisque celle-ci a investi des locaux à la mi-novembre.

Nous avons à l'époque à l'esprit des questions quant à l'accessibilité de cette Soupe sous toit. En effet, il nous semblait primordial que la Soupe populaire reste, malgré le seuil à franchir, un lieu d'accueil accessible aux personnes les plus précarisées et désinsérées de notre société. Si après 6 semaines d'activité, il est trop tôt pour tirer un bilan quant à cette accessibilité, notre première impression est positive, les anciens bénéficiaires de la Soupe ayant non seulement, pour la plupart, suivi le déménagement, mais s'étant également beaucoup investi dans ces nouveaux locaux (voir rapport de la Soupe populaire).

Le premier objectif, renforcer notre visibilité, a été largement atteint. En effet, non seulement nous avons pu être très présents dans les médias, mais de nombreuses manifestations ont pu être organisées.

Le deuxième objectif, étudier les nouveaux besoins de la rue, n'a été que partiellement atteint. En effet, si chaque entité s'adapte constamment aux nouvelles problématiques qu'elle rencontre sur le terrain, aucune réflexion globale n'a pu être menée dans ce sens.

Force est de constater que notre lutte permanente pour assurer la survie financière de la Fondation mobilise une trop grande partie de notre énergie qui ne peut plus être investie ailleurs.

4.4.2 Objectifs 2005

Les objectifs principaux sur lesquels nous aimerions travailler durant l'année 2005, sont :

- Garantir le financement à long terme de la Fondation afin de concentrer notre énergie sur les actions sur terrain.

- Pérenniser les manifestations organisées en 2004 : Nous avons vu l'importance de maintenir la Fondation présente dans l'esprit du public. Aussi il est important que les manifestations organisées en 2004 perdurent et deviennent un rituel pour le public.
- Poursuivre et achever la certification ISO : Si différents changements au sein des entités ont nécessité une mise en veille de la certification ISO afin de concentrer notre énergie sur ces adaptations, l'obtention du label Qualité reste un objectif.
- Entamer, en collaboration avec le réseau, une réflexion de fond sur les prestations offertes dans le dispositif bas seuil.
En effet, les restrictions budgétaires annoncées par les autorités vont nous inciter à accroître notre travail de collaboration et de partenariat avec les institutions du réseau, ceci dans le but de rationaliser au maximum nos dépenses sans que les bénéficiaires aient trop à en souffrir.

Christine Testa
Directrice

5. Rapports des Entités

5.1 Le Parachute

5.1.1 Présentation

Lieu d'accueil pour personnes marginalisées et lieu de vie temporaire pour adultes en voie d'insertion, le Parachute est une structure lausannoise d'accueil à bas seuil ouverte 24 heures sur 24, avec deux plages horaires (de 10h30 à 12h30 et de 17h00 à 20h00) réservées à ses résidents.

Le Parachute offre sans discrimination, à toute personne dans le besoin, un lieu d'accueil, d'écoute et d'orientation où on peut se restaurer et entretenir son hygiène personnelle.

Il est aussi un lieu de vie temporaire pour adultes en voie d'insertion, en offrant à des personnes en rupture ou marginalisées la possibilité de "faire une pause" au Parachute, dans un lieu de vie adapté à leur situation. Ces personnes peuvent alors élaborer, en étant soutenues et encadrées, un projet personnel concret pour leur avenir, ceci dans un cadre familial et chaleureux.

Le Parachute se profile ainsi comme une structure résidentielle intermédiaire jouant le rôle de passerelle ou de lieu de « pré-cure » pour des personnes qui ne pourraient passer directement de la rue à des structures médicalisées ou résidentielles ou plus simplement à un logement individuel.

2004 en quelques chiffres...

19350 visites

7628 repas servis à des usagers

810 machines de linge

725 douches

25 habitants ont vécu au Parachute et y ont passées 1519 nuitées dans ses murs.

137 nuits d'hébergement d'urgence ont été accordées

5.1.2 Gros titres

Evolution des conditions et des prestations d'accueil

Les mesures incitatives introduites en décembre 2003 ont porté leurs fruits. Pour mémoire, devant un engorgement progressif de la structure dû à une fréquentation importante d'usagers passifs et non coopérants venant prendre le repas de midi; dès décembre 2003, les usagers ne peuvent venir prendre un repas qu'un jour sur deux au Parachute. Les opportunités occupationnelles sont multipliées favorisant une émulsion au sein des usagers qui se stimulent mutuellement. Es opportunités relèvent des actes de la vie quotidienne dans la maison ainsi que de petits jobs offerts par des tiers.

En 2004

Prévention de la violence et relations avec le voisinage

La prévention de la violence figurait en tête de l'agenda 2004 du Parachute. L'approche de la clientèle de la maison a insisté sur la nécessité de s'abstenir d'utiliser la violence. La nécessité de respecter le voisinage et d'adopter une attitude convenable à l'égard de tous non seulement à l'intérieur mais aussi aux abords du Parachute est rappelée régulièrement à chacun.

Après une année 2003 marquée par des incidents en hiver (ayant amené à une réunion publique avec les voisins organisée par le Parachute) et des incivilités au printemps 2003, l'année 2004 n'a vécu qu'un incident notable en juin (tapage nocturne), une lettre fut alors immédiatement distribuée à tout le voisinage pour expliquer la nature de l'incident et au-delà des excuses présentées, rappeler la disponibilité des responsables de la maison pour répondre aux interrogations. Cette démarche a rencontré un écho positif et a certainement contribué à rassurer et à détendre le voisinage. En définitive ce climat positif amène la clientèle du Parachute à être plus respectueuse d'autrui et donc du voisinage.

5.1.3 Interventions policières

Pendant l'année 2004 la police municipale est intervenue à quelques reprises sur demande du Parachute, soit pour des questions de violation de domicile, soit lorsqu'une personne pourrait se mettre en danger ou créer un danger.

Le rôle apprécié de partenaire que joue la police dans les situations extrêmes ou dangereuses est vital. Ces interventions sont comprises des usagers et ne provoquent pas de réactions négatives des usagers témoins de l'arrivée des forces de l'ordre

5.1.4 Participation de bénévoles

Pendant l'année, on a dénombré une moyenne de 5 bénévoles par semaine au Parachute, pour un total hebdomadaire de 25 heures de bénévolat. En plus de la contribution précieuse à la préparation des repas, les bénévoles peuvent, grâce à leurs compétences, être investis dans l'accueil des usagers et à l'animation de la maison, à raison de périodes d'une demi-journée par semaine au maximum par personne.

5.1.5 Service civil

Depuis l'automne 2002 le Parachute est un établissement d'affectation pour le service civil. En 2004, 5 civilistes ont servi au Parachute en qualité d'auxiliaires sociaux, permettant un meilleur accueil des usagers du Parachute.

5.1.6 Au quotidien

La fréquentation est restée stable pendant l'année écoulée pour un total estimé à 19000 visites, les chiffres étant validés par un monitoring interne.

La proportion de migrants fréquentant la maison s'est stabilisée. Elle est proche des deux tiers du total des usagers du Parachute, alors qu'en 1999 elle était de l'ordre de 10 %. Cependant 2004 a vu une confirmation de l'émergence de nouveaux groupes de migrants. La population des migrants est maintenant composée de personnes venant aussi bien d'Afrique du Nord que d'Europe de l'Est ou d'autres continents.

A l'interne, la situation est toujours un équilibre délicat sur le plan de la coexistence des usagers. Il est rassurant de relever une diminution du nombre des incidents entre usagers, et une implication accrue de ces derniers dans la médiation qui permet à une situation de ne pas déraiper. Cette prise de responsabilité et de conscience est clairement le résultat d'un travail de fond mené auprès des usagers.

La machine à laver, à disposition des usagers les 3 jours de la semaine pendant lesquels Point d'Eau est fermé, fonctionne sans discontinuer du matin au soir. Des travaux de réfection de la buanderie ont suspendu temporairement cette prestation et réduit le total des lessives à 810.

La salle de bains fut ponctuellement indisponible en raison de problèmes d'écoulements et d'inondations (la salle de bains est au premier étage...) La fréquentation a ainsi sensiblement diminué et les demandes émanent à nouveau de personnes qui sont visiblement sans alternative. Les utilisations sont de l'ordre d'une à deux par jour.

Les repas

Toute personne a la possibilité de prendre gratuitement un repas par jour au Parachute. Le «paiement» est effectué sous la forme d'un acte contribuant au bon fonctionnement du Parachute. Dès décembre les usagers sont priés de ne pas manger deux jours de suite au Parachute.

Les orientations prises dans l'accueil ont provoqué une baisse du nombre de repas servis au Parachute. Pour l'année entière, on dénombre un total de 7628 repas de midi servis aux usagers

Les usagers

La fréquentation forte a amené des défis permanents dans la gestion de l'accueil avec parfois plus de 80 passages en 24heures. Malgré cette forte affluence les tensions sont en deçà de ce qui fut vécu les années précédentes. Le respect des règles fondamentales de la Charte du Parachute, qui garantit l'accès sans discrimination à la structure, pour autant que l'utilisateur s'abstienne de tout trafic ou consommation de stupéfiants ou d'alcool, et de toute violence verbale ou physique est expliqué à chaque nouvel usager..

L'accueil de jour est assuré par une petite équipe, composée de l'intervenant, d'un travailleur social en ETS, d'un bénévole et d'un stagiaire, ainsi que d'un ou deux civilistes ce qui a permis de faire face et de prévenir la détérioration de la situation lors des moments de forte affluence.

Les problématiques rencontrées chez les usagers du Parachute sont encore la poly-toxicomanie, la délinquance, les fugues, la violence, la perte d'un domicile, et en particulier les troubles psychologiques, sans oublier les sans-papiers qui sont totalement démunis pour satisfaire leurs besoins primaires. Une proportion importante des migrants sont des sans-papiers, cependant parmi eux on relève la présence de requérants d'asile cherchant un peu de chaleur humaine. Depuis juillet, des requérants frappés d'une décision de non entrée en matière (NEM) se présentent également à la porte du Parachute, il s'agit cependant d'une quantité marginale d'usagers.

L'accueil nocturne est régulièrement confronté à la surcharge du Sleep-in et de la Marmotte. La philosophie du Parachute est de ne pas laisser dormir les usagers au salon ou à la cuisine afin de les stimuler à rechercher des solutions d'hébergement. Le Parachute est cependant littéralement envahi par des usagers qui n'ont nulle part où aller et qui tentent de squatter le jardin ou les étages...

L'ouverture retardée de l'abri PC dès début à mi- décembre a réglé provisoirement la question des sans-abris...

Pour tenter d'améliorer la communication et la tolérance entre les groupes d'usagers, des forums ont été organisés avec les usagers du Parachute. Ces forums ont dans un premier temps permis de verbaliser les insatisfactions et les craintes des uns mais pas souvent des autres... L'exercice de la parole n'est pas aisé. Cependant ce mode de régulation semble indispensable pour permettre une

meilleure identification de la maison et un mieux-être de l'utilisateur qui a ainsi une meilleure perception de l'offre et des limites de la maison.

5.1.7 Les habitants

Si certains usagers déclarent craindre la perte d'un endroit « leur appartenant » en raison de l'arrivée d'un grand nombre de nouveaux usagers, pour la plupart des sans-papiers, ces craintes ne se vérifient pas dans les chiffres, en particulier en ce qui concerne les habitants.

Cette évolution n'est pas due aux sans-papiers, qui ne sont pas hébergés en tant qu'habitants, car un projet ne peut être développé sans permis de séjour, mais ils sont toutefois « hébergés d'urgence » pour une nuit, de cas en cas, dans les situations de détresse particulière.

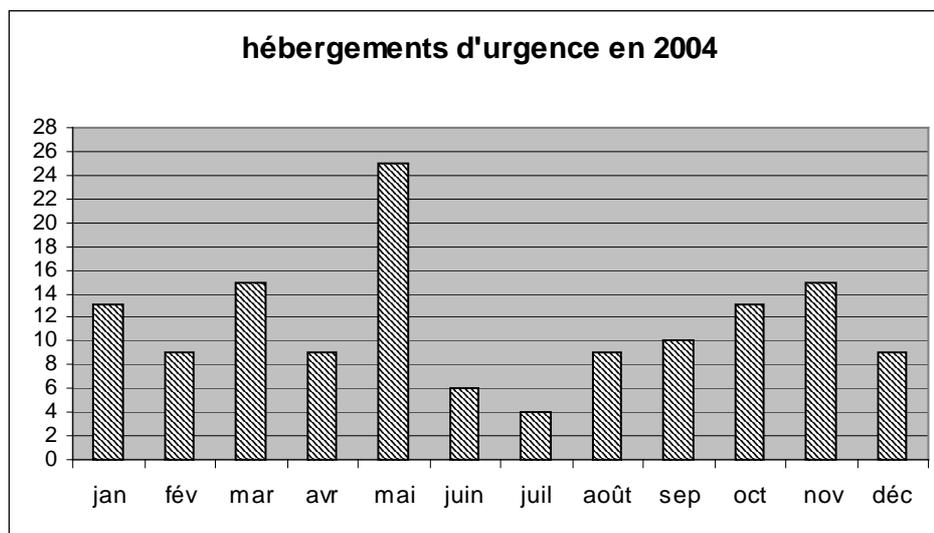
L'hébergement d'urgence :

Les hébergements d'urgence sont accordés à des personnes en situation de détresse après vérification auprès du Sleep-in, de la Marmotte, des Missionnaires de la Charité, de l'absence de lits disponibles. Un contrat est signé avec la personne hébergée pour le respect des règles de maison (pas de violence, pas de consommation, pas de deal, pas de visites en chambre). La question centrale est celle de l'âge pour vérifier si on a affaire à un mineur. Dans ce cas, une attention particulière est accordée, et le mineur est pris en charge à son réveil, pour l'aider à rentrer en contact avec les siens ou avec son réseau.

Dans certains cas la personne a besoin de deux ou trois nuits pour « faire le pont », elle est alors hébergée sans prise en charge particulière. Dans les cas où les usagers reviennent passer une « nuit d'urgence » à termes réguliers, ils sont l'objet d'une approche pleine de tact pour aborder avec eux leur situation et explorer d'éventuelles pistes.

Au total 137 (152 en 2003) nuitées ont été passées « en urgence » au Parachute par 83 (59) personnes différentes.

Le tableau ci-dessous montre une augmentation des nuitées en mars et avril, conséquence probable de la fermeture de l'abri PC de la Vallée de la Jeunesse à fin février.



Les habitants :

Les Habitants sont les personnes qui ont présenté une demande d'hébergement liée à la définition d'un projet personnel et à la réalisation de ce dernier. Après acceptation de la demande, ce projet fait l'objet d'un contrat passé avec l'habitant qui se voit attribuer un référent qui l'assiste dans la réalisation de son projet. L'intervenant veille à (r)établir le réseau médico-social de l'habitant, la notion de travail en réseau étant fondamentale. La situation de l'habitant est ensuite réévaluée chaque semaine par le colloque des intervenants.

L'année 2004 a vu 25 habitants (23 hommes et 2 femmes) être acceptés au Parachute.

Problématiques dominantes identifiées à l'entrée

	hommes	femmes	Total
Toxicomanie	16	2	18
Cas psy	3	0	3
Autres	3	1	4
Total	22	3	25

L'essentiel de la demande (les trois quarts) est le fait de personnes toxico-dépendantes. Près du quart des habitants n'ont pas de problème de dépendance mais sont en butte à des problèmes d'insertion.

Quelques mineurs se sont présentés au Parachute ou ont référés par leur assistant social pour des durées limitées (3 cas en 2004). Le Parachute n'intervient qu'à titre de dépannage, le mineur disposant d'une chambre individuelle, il bénéficie d'un environnement plus protégé que dans une chambre commune des abris d'urgence. Les mineurs ne sont pas considérés comme des habitants et n'entrent pas le total des 25 habitants.

L'âge moyen des habitants dépasse 27 ans. Année après année, on constate un léger vieillissement de l'âge des habitants. Plusieurs personnes en proie à des troubles psychologiques ont été prises en charge, alors qu'elles étaient à la rue, dans le but de les aider à se recréer ou réactiver un réseau.

En 2004 on assiste encore à un allongement de la durée des séjours : 50 % durent au moins 9 semaines (en 2003 : 50 % duraient au moins 5 semaines).

Cet allongement est le corollaire de la prise en charge concertée et du travail en réseau effectué tout au long du séjour de l'habitant toxicodependant, qui prend confiance et peut ainsi investir dans le respect de soi et la construction de son avenir.

Que viennent demander les habitants au Parachute ? Quelle est l'offre prodiguée ? Ces questions reviennent régulièrement dans la bouche de nos interlocuteurs.

Nous avons ainsi répertorié l'objectif des habitants à l'issue de leur séjour et construit durant celui-ci. Les catégories principales sont :

Un lieu de cure / un lieu de post-cure : si le but de l'habitant est d'effectuer un sevrage, le Parachute mettra à sa disposition les moyens de visiter des lieux de post-cure (Bartimée, le Levant, etc.). Il

aidera l'habitant à vérifier sa motivation et l'assistera dans ses démarches avec son réseau médical, très souvent le Centre St.-Martin, ou dans certains cas le médecin de famille.

Un logement : ce type de démarche est souvent dénué de chances de succès. La solvabilité du candidat locataire ne lui permet souvent pas d'avoir accès au logement dans des immeubles qui ne soient pas des ghettos. La qualité des garanties offertes par les pouvoirs publics est de plus en plus souvent critiquée par les gérances (la caution simple offerte par les services sociaux obligeant la gérance à mettre aux poursuites et constater l'insolvabilité du locataire avant de pouvoir libérer la caution). Beaucoup de propriétaires sont refroidis par cette perspective et préfèrent purement et simplement renoncer à louer à une personne au bénéfice de l'aide sociale ou du RMR.

Un travail : les situations renvoient à des cas où l'habitant recherchait un emploi et/ou un logement.

L'hôpital : dans certaines situations, il s'avère qu'une hospitalisation est nécessaire si l'habitant ne parvient plus à gérer un suivi en mode ambulatoire.

L'hébergement temporaire : cette catégorie regroupe les situations où une personne a besoin de «faire une pause» afin de réfléchir à sa situation. Dans la plupart des cas elle n'était pas à la rue mais s'est retrouvée temporairement en rupture avec son environnement et avait besoin d'être entourée. L'écoute est ici primordiale pour aider l'habitant à renouer les liens rompus et à se reconstruire.

5.1.8 Travail en réseau

2004 a vérifié plus que jamais l'importance du travail en réseau lors de la prise en charge des habitants. La vocation du Parachute à orienter les usagers et habitants implique un travail en réseau avec les services publics, principalement, le SPAS, la Société de Patronage, les différents CSR, le SPJ, et le centre St-Martin.

Le travail en réseau s'effectue également « en interne » avec les autres entités de la Fondation Mère Sofia, et surtout avec l'association SPort'ouverte.

Le travail en réseau, s'il se vit au quotidien autour de situations d'usagers et d'habitants, se définit et se pratique aussi au sein du DSB. Ce cénacle permet des échanges fructueux.

5.1.9 Animation

Durant cette année des animations régulières ont été proposées au sein du Parachute. D'une part les animations pour les habitants et d'autre part des activités pour usagers et habitants.

Environ une fois par mois les intervenants désireux de s'investir dans l'animation du Parachute se sont vus pour établir le programme des activités.

Chaque membre de l'équipe propose des activités qui sont ensuite mises sur pied selon les possibilités matérielles du Parachute et les disponibilités des intervenants. Un total de 22 animations a été recensé pour l'année 2004.

A) animation pour les habitants

Dans l'idéal, pour les activités des habitants, l'objectif que nous voulions atteindre était celui de laisser l'habitant organiser sa sortie

En règle générale, l'activité la plus appréciée, où les personnes s'engagent facilement et sûrement c'est la sortie cinéma; en effet, nous avons fait environ une sortie cinéma chaque mois. Les films choisis sont les grosses productions de film, tout public.

Un grand nombre d'autres animations ont été proposées : sortie musée, sortie au théâtre, souper à thème, piscine, ballade, sortie pour la création de bougies et visite de ville. Toutes ces activités ont été réalisées au minimum une fois dans l'année.

B) Conclusions

Vu le fonctionnement du Parachute, la mise en place des activités à des moments inattendus crée des moments d'interaction très intéressants. Les usagers présents au moment de l'activité peuvent choisir de ne pas y participer mais en règle générale chacun y participe à sa manière.

Enfin, les activités communes des habitants et des usagers sont plus difficiles à réaliser. L'objectif, par exemple, de l'année 2004 pourrait être celui de réussir à trouver une activité d'intérêt commun qui puisse favoriser un espace d'échange entre ces deux « groupes ».

5.1.10 Organisation interne

Pour assurer sa mission, le Parachute emploie 12 personnes à qui il faut ajouter le responsable du bus Rencard (pour près de la moitié de son temps) et des cuisiniers bénévoles occasionnels.

L'équipe se compose de 12 intervenants sociaux (équivalant à 6,5 postes à plein temps) qui assurent seuls et à tour de rôle l'accueil et le suivi des usagers et habitants du Parachute. L'équipe de jour compte 7 personnes contre 5 pour celle de nuit. Un intervenant de la Fondation assure la fonction de passerelle avec l'association SPort'ouverte, afin de favoriser les activités sportives des usagers et habitants du Parachute. Cet effectif est complété par le directeur (0.7 EPT). Dès le 1.9.2003 un poste d'adjoint au directeur fut créé (0.3 EPT).

Deux civilistes sont affectés au Parachute. Ils collaborent essentiellement à l'accueil des usagers du Parachute.

Les travailleurs sociaux en emploi temporaire subventionné sont en priorité affectés à renforcer la prise en charge des habitants

Deux postes administratifs sont assurés par une personne en emploi temporaire subventionné auprès de la Fondation Mère Sofia qui vient soulager la charge administrative et huiler les rouages du Parachute.

César Bachmann
directeur du Parachute

5.2 Les Colis Alimentaires

5.2.1 Historique et concept des Colis Alimentaires

Sur mandat et avec le soutien de la Ville de Lausanne, la Fondation Mère Sofia offre à toute personne défavorisée une distribution de colis alimentaires, assortie d'un suivi social. Nos prestations, tant sur le plan social qu'alimentaire, sont offertes gratuitement à toute personne répondant à nos critères qui se présenterait à notre véhicule de distribution.

En janvier 2003, après une phase de conceptualisation, les Colis Alimentaires de la Fondation Mère Sofia ont démarré leur activité. Depuis, jour après jour, nous utilisons ce mandat afin de lutter contre toutes les formes de précarité rencontrées au contact de nos bénéficiaires.

A toute personne qui demande un soutien à notre entité, nous proposons, lors des remises du colis, une analyse de situation de base, une (des) orientation(s) éventuelle(s) vers des structures susceptibles d'apporter une aide complémentaire à la nôtre, un suivi de la situation aussi longtemps que durera la collaboration, un soutien administratif et moral, des suggestions ainsi que des encouragements.

L'objectif est de conduire le bénéficiaire, par les démarches proposées et avec son implication personnelle, vers la résolution des problèmes se trouvant en amont des difficultés qui l'ont amené à faire appel aux Colis Alimentaires.

La condition sine qua non à toute nouvelle prise en charge est de définir, avec l'intéressé, s'il y a possibilité de faire évoluer sa situation vers des perspectives d'amélioration et surtout d'autonomie.

- Si tel est le cas et tout en tenant compte de ses possibilités, ses disponibilités et ses aspirations, nous établissons, avec le bénéficiaire (et éventuellement d'autres intervenants), une stratégie l'impliquant personnellement dans le processus visant à l'amélioration des problématiques qui existaient au moment de sa demande de soutien.
- Si tel n'est pas le cas ou si la personne ne souhaite ou ne peut pas s'investir dans ce processus de prise en charge personnelle, il s'agit alors de l'orienter vers des structures dont l'offre nous semble plus adaptée que la nôtre et ceci, toujours en fonction de la (des) problématique(s) découverte(s). Il faut noter que cette démarche ne nous empêche nullement d'adopter un comportement profondément tolérant, respectueux de chaque personne et de tenir un discours non-jugeant envers les «relâchements occasionnels» qui sont souvent inévitables et qui font office, dans bien des cas, de «soupape de sécurité».

Bien que nous n'ayons aucune volonté de créer des catégories, et encore moins d'en discriminer une plus qu'une autre, notre expérience au contact de certains bénéficiaires nous a fait mettre en place quelques règles de base spécifiques au vu de certains types de problématiques rencontrées (notamment face aux personnes dépendantes). Il faut noter que ces règles sont, au besoin, continuellement adaptées aux situations rencontrées sur le terrain.

5.2.2 A propos de l'exercice 2004

Durant l'année 2004, le titulaire du projet a cessé d'exercer son emploi, à 100% de mai à septembre puis à 50% de septembre à décembre 2004, pour cause de maladie. Pour faire face à cette situation, un remplaçant a été engagé immédiatement. Après quelques jours de travail en binôme, il a assuré, sur le terrain, la distribution alimentaire, mission de base et essentielle des Colis Alimentaires. Il a en outre été chargé de la transmission des informations concernant la situation des bénéficiaires avec la personne qui assurait, quant à elle, le suivi de la partie sociale.

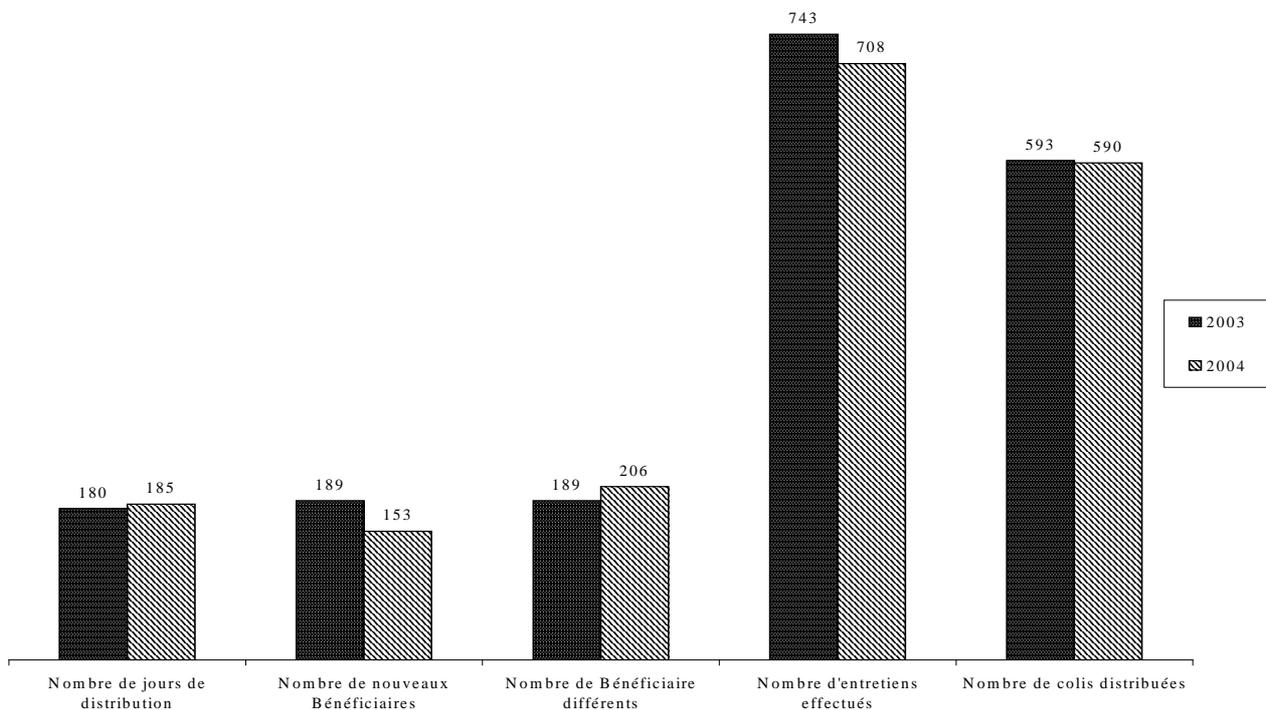
Jusqu'au retour du titulaire en septembre 2004, les prestations de type social ont été moins mises en avant et nous avons privilégié, à chaque fois que cela a été possible, une orientation plutôt qu'une prise en charge autre que celle de type alimentaire. Dès la reprise partielle de son activité et jusqu'à la fin de l'année, le titulaire a, en priorité, repris possession des dossiers qui avaient subi des évolutions, repris contact avec les bénéficiaires et réactivé les démarches qui avaient été mise en veille ou ralenties suite à son arrêt de travail. Le retour à une situation normale a été atteint à la fin de l'année.

Pour terminer, il faut encore relever que les collaborateurs des Colis Alimentaires se sont mobilisés, à plusieurs reprises, pour fournir aide et soutien à l'occasion de diverses actions de recherche de fonds organisée en faveur de la Fondation Mère Sofia et qui avaient été mis en place au vu des difficultés financières qu'elle rencontre.

5.2.3 Les Chiffres 2004

Arrivant au terme du deuxième exercice annuel des Colis Alimentaires, nous pouvons, cette année, comparer et commenter les chiffres 2004 en regard de ceux obtenus en 2003.

Fréquentation des Colis Alimentaires durant l'exercice 2004

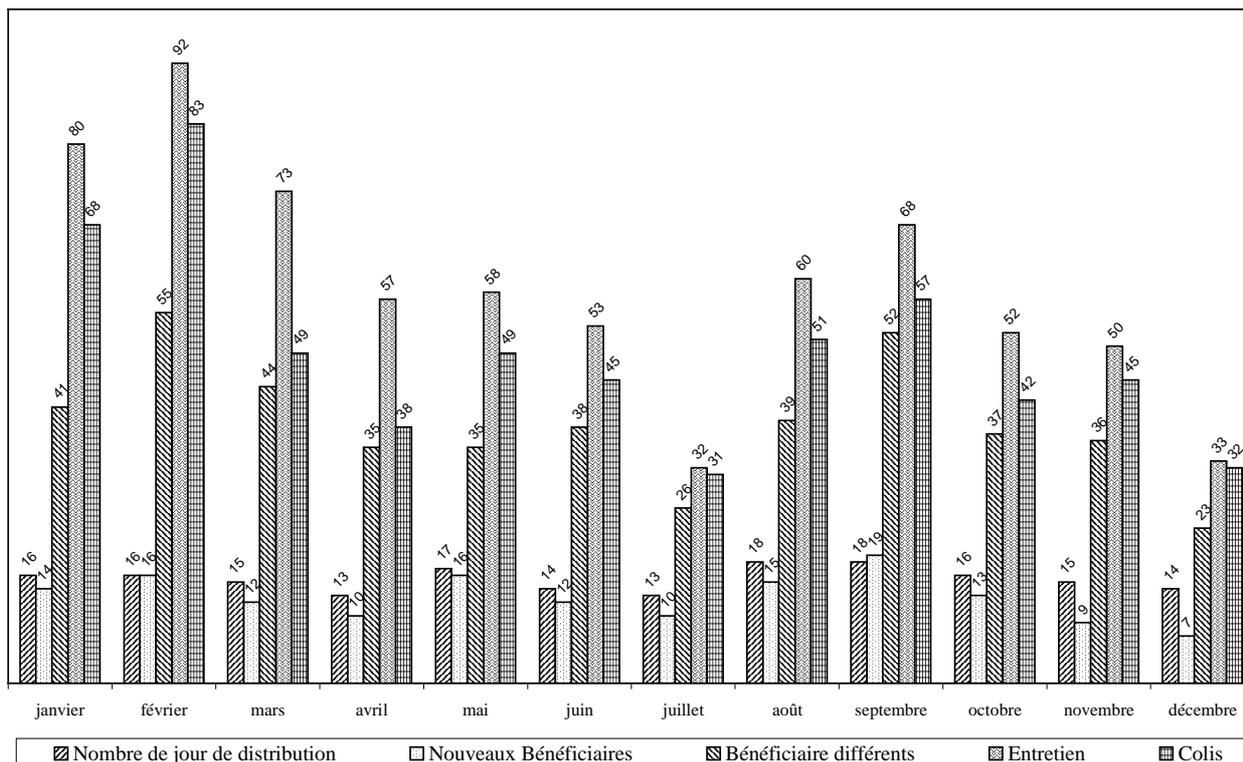


A presque équivalence (-5 jours) de nombre de jours de distribution sur l'année civile, nous ne constatons que peu de différence avec les chiffres obtenus en 2003. Toutefois, nous notons une baisse de plus de 20% du nombre de nouveaux bénéficiaires. Nous l'attribuons au fait que nos partenaires sociaux et le public connaissent mieux les buts, règles et fonctionnement de notre projet. En effet, nous pensons que les personnes qui nous sont adressées ou qui se présentent spontanément, et que nous ne

pouvons qu'aider en les orientant vers une structure plus adaptée à leur problématique sont peut être moins nombreuses qu'en 2003. Les autres catégories ne subissant, quant à elles que des variations de moins de 10%, nous estimons qu'elles ne sont pas suffisamment significatives pour qu'elles nécessitent des commentaires ou autres explications.

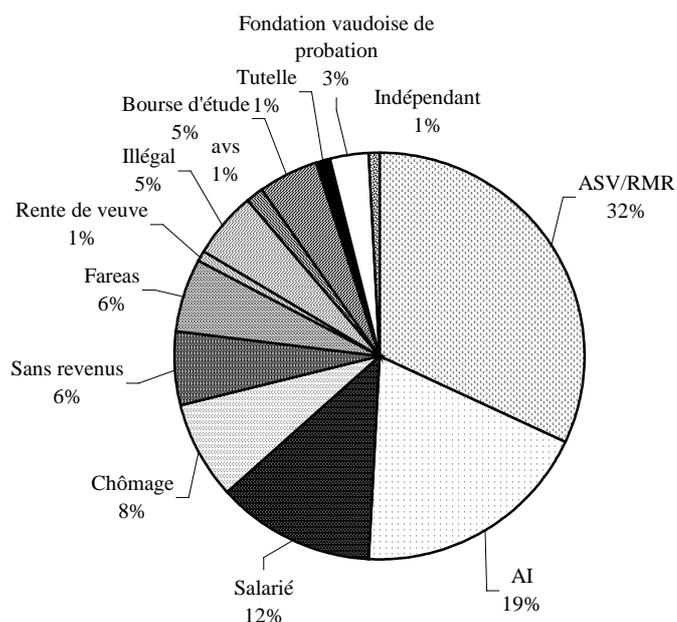
Pour terminer, nous notons que moins de 30% des bénéficiaires suivis lors de l'exercice 2004 l'étaient déjà en 2003. Il nous semble ainsi atteindre un de nos objectifs principaux qui est de ne voir les Colis Alimentaires présents que dans un temps déterminé au cours du processus d'amélioration amorcé par nos bénéficiaires.

Détails mensuels du fonctionnement des Colis Alimentaires



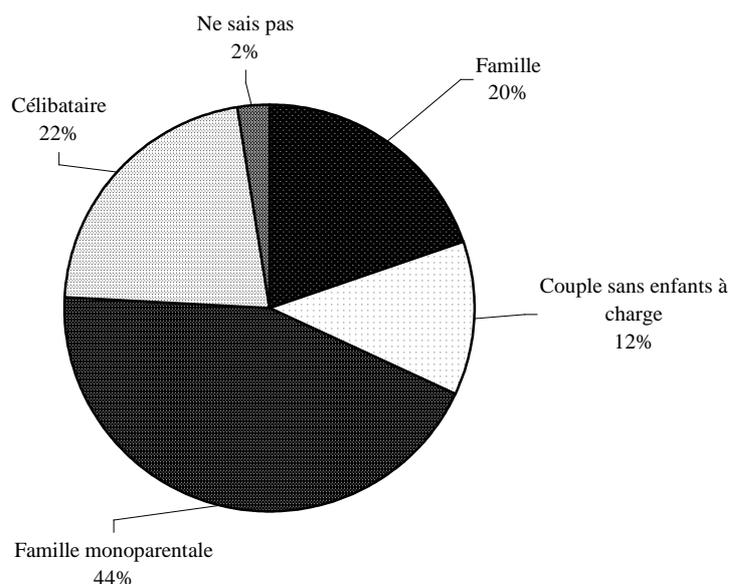
En examinant les chiffres mensuels de 2004 par rapport à ceux de 2003, nous constatons que les mois les plus fréquentés de 2004 ne sont pas les mêmes que ceux de 2003. Par contre, la baisse de fréquentation des mois de mai, juin, juillet 2004 ainsi que celle des mois de juillet, août septembre voire octobre 2003 nous a fait regarder les chiffres 2003 et 2004 à la lumière des conditions météorologiques qu'a connues Lausanne au cours des mois concernés. Ainsi, l'hypothèse que le fonctionnement des Colis Alimentaires est plus influencé par les conditions météo générales que nous ne le soupçonnions au départ nous semble réaliste. Nous notons aussi que le remplacement du titulaire du poste en raison de maladie n'a guère influencé la distribution alimentaire sur le terrain. Cela nous réjouit et démontre, selon nous, la faculté des Colis alimentaires à réagir rapidement et à rester une structure souple cherchant continuellement à s'adapter aux circonstances rencontrées à l'interne ou sur le terrain.

Provenance des revenus de nos bénéficiaires
 (plusieurs réponses par bénéficiaires, couple ou familles de bénéficiaires sont possibles)



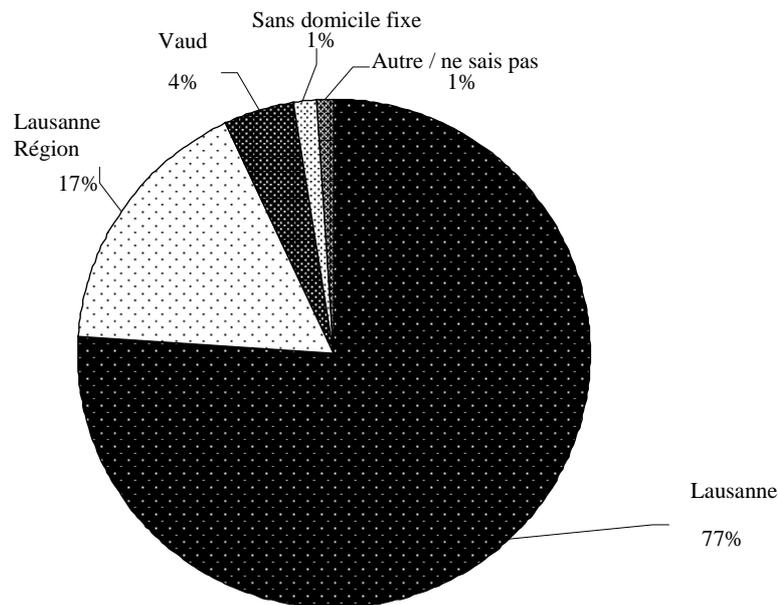
Peu de chiffres concernant la provenance des revenus de nos bénéficiaires ne subissent des modifications sensibles comparées à ceux de 2003. Mais certains d'entre eux font exception. Ainsi, nous notons une augmentation impressionnante (+500%) des bénéficiaires au bénéfice d'une bourse d'étude. Elle s'explique en partie par la très intense et bonne collaboration des Colis Alimentaires avec certains organismes travaillant en lien avec ce type de population.

Situation familiale de nos bénéficiaires



Au sujet de la situation familiale de nos bénéficiaires, nous observons une augmentation de près de 52% des familles monoparentales au détriment du groupe des célibataires. Pour expliquer ce transfert de chiffres au sein de ces deux catégories, nous retenons à nouveau l'hypothèse d'une meilleure connaissance des buts et des règles de notre projet par nos partenaires sociaux et le public. Nous observons que les personnes qui ne répondent pas à nos critères de participation active, et pour lesquelles nous pensons qu'une évolution positive se fera à l'aide d'un service social plus adapté que le nôtre, sont majoritairement célibataires, le plus souvent avec des problèmes de dépendances. De plus, selon notre expérience, les personnes en situation de précarité qui ont des tiers à charge (famille) acceptent plus volontiers le cadre et notre demande d'investissement personnel que celles qui sont seules ou qui ont un environnement plus réduit autour d'elles.

Provenance de nos bénéficiaires



A propos de la provenance de nos bénéficiaires, nous ne constatons que peu de différences au regard des pourcentages des mêmes catégories obtenues au cours de l'exercice 2003. Nous constatons tout de même une progression de la catégorie des bénéficiaires provenant de Lausanne Région au détriment des catégories «Vaud» et «sans domicile fixe».

Pour terminer, voici encore quelques chiffres illustrant l'activité des Colis Alimentaires en 2004

- Le poids de la nourriture distribué a dépassé les 6 tonnes
- La moyenne du nombre d'entretiens par bénéficiaire approche de 3,4
- La moyenne du nombre de colis par bénéficiaire se monte à 2,86

Chaque contenu de colis alimentaire est personnalisé suivant les nécessités des bénéficiaires mais si nous faisons une moyenne de son contenu nous y trouvons :

- 3,1kg de produits laitiers
- 0,8kg de viande ou de poisson

- 1,3kg de fruits et légumes
- 2,2kg produits de base
- 1,5kg de plats cuisinés
- 0,25 kg boissons
- 0,5kg de douceurs
- 0,1kg de marchandise non alimentaire

Le poids total moyen par colis est de 9,75kg

5.2.4 Perspectives pour l'année à venir

Le Conseil de Fondation a donné mandat aux Colis alimentaires de développer un concept visant une cantonalisation du projet.

Des synergies devraient être trouvées avec la CARL puisque celle-ci mène une réflexion quant à l'opportunité d'élargir au reste du canton de Vaud son projet. En effet, ces deux activités étant complémentaires, comme l'avaient d'ailleurs parfaitement compris les autorités communales, il serait rationnel de présenter un projet commun de cantonalisation.

Nous sommes persuadés que le développement du projet des Colis alimentaires à l'ensemble des villes et agglomérations vaudoises serait une perspective nécessaire et réjouissante pour nombre des personnes se trouvant en situation de précarité et qui résident hors de l'agglomération lausannoise. Nous pensons, comme cela a été fait sur Lausanne, que les études de faisabilité concernant l'extension tant de la CARL que de celle des Colis Alimentaires à l'ensemble du canton devrait se faire ensemble dans un esprit de synergie. Des démarches allant dans ce sens seront prochainement créées.

Dès le début du prochain exercice, des informations plus détaillées concernant la répartition et le type de prestations proposées dans chaque cas seront collectées et analysées. Cela permettra de voir plus précisément la répartition des différents types de prestations que nous offrons.

Pour terminer, l'engagement du remplaçant du titulaire nous a permis de tester le partage du poste en deux. Nous allons continuer à nous interroger sur la meilleure manière d'assurer notre mission de base. Ainsi il est donc probable que le fonctionnement des Colis Alimentaires continuera à évoluer tout en collant le plus adéquatement possible aux réalités que nous et tant d'autres rencontrons sur le terrain.

5.2.5 Collaborations et remerciements

Cette année encore, grâce à de nombreux contacts, courriers, téléphones, séances et autres rencontres de réseau autour de nos bénéficiaires, nous avons créé et entretenu des échanges et des liens de qualité. Merci donc à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont croisé nos chemins et nous ont permis de mener à bien nos activités.

5.2.6 Conclusions

Nous pensons que ce rapport d'activités démontre clairement la nécessité d'être des Colis Alimentaires ainsi que la pertinence de songer à développer ce projet au reste du canton. Il nous semble que ce projet, sous cette forme, comble manifestement un manque au niveau du réseau social lausannois.

Notre expérience a montré qu'en recherchant les causes se trouvant à l'origine de la problématique, plutôt que de se contenter de n'apporter qu'un soutien alimentaire, nous avons pu, dans de nombreuses situations, ouvrir de nouvelles perspectives et ainsi participer activement

à la résolution de la problématique de base. Ainsi, nous sommes persuadés que dans certains cas, en n'offrant qu'une aide alimentaire, nous aurions pu passer à côté de cette issue et ainsi, risquer de maintenir le bénéficiaire dans la situation de précarité qu'il présentait au moment où il s'est adressé à nous.

Le succès et l'efficacité de ce projet reposent sur l'alliance entre le soutien alimentaire et une prise en charge personnalisée et sur le travail social que nous proposons aux bénéficiaires rencontrés. La mise en place de cette ligne directrice a été voulue et permise, entre autres, grâce à l'importante souplesse de cadre que la Fondation Mère Sofia laisse à l'entité des Colis Alimentaires.

Stéphane Michel
Responsable Colis Alimentaires

5.3 La Soupe populaire

Une année marquante pour la Soupe Populaire !

Au cours de cette année, la Soupe Populaire a entrepris un tournant majeur de son histoire. En effet, après plus d'une décennie de présence sur la place publique, la Soupe Populaire a intégré des locaux sis à St Martin 18.

Désormais, il y a un « avant le 15 novembre » et un « après »...

Un avant...

Le début de l'année a été marqué par une forte affluence et nous avons été confrontés à de graves problèmes de violence de la part de certains usagers en mai et juin, puis l'été, avec une météo exceptionnelle, s'est passé plus calmement. Néanmoins, l'état sanitaire de nombres de personnes se péjore de plus en plus et nous rencontrons de nombreuses situations très préoccupantes.

La population toxico-dépendante est elle aussi durement éprouvée par la précarité des situations et l'état sanitaire de certaines personnes, notamment des femmes, est très inquiétant.

Durant l'été et au début de l'automne, nous avons eu à répondre à nombre de questions de la part des usagers et des bénévoles sur notre prochain déménagement.

Puis est arrivé le temps de passer à l'étape suivante..

Un après...

Pendant 8 semaines, une équipe de 8 personnes a œuvré chaque jour à la réalisation d'un lieu d'accueil chaleureux et convivial. Dès le 15 novembre, nous avons déménagé à St Martin 18 à la grande satisfaction de la plupart des usagers et des bénévoles.

Les 6 dernières semaines de l'année permettent de constater un net changement d'attitude et de comportement des usagers et il faut remarquer que nous n'avons eu aucun problème de violence pendant cette période.

Le résumé de cette année ne serait pas complet sans mentionner l'engagement toujours exceptionnel de notre équipe de bénévoles que nous remercions vivement ainsi que les généreux donateurs qui nous ont permis d'améliorer le quotidien de toutes les personnes que nous accueillons chaque jour.

5.3.1 Usagers

Cette année nous a permis de nouer de nombreux liens avec toutes les personnes qui sont venues à notre rencontre. Nous nous sommes enrichis chaque jour de tous ces moments partagés, tristesse, pleurs, colère mais aussi joie, sourire, rires... et plaisir chaque jour renouvelé de découvrir l'Autre, d'offrir une oreille attentive et compatissante aux personnes en quête d'écoute et de les accueillir aussi avec le sourire et dans la joie.

Voici quelques points marquants pour cette année :

- Début d'année marqué par une forte population de migrants musulmans venant des pays du Maghreb.
- Après le ramadan, une partie de cette population n'est pas revenue à la Soupe et le même constat a été fait dans d'autres structures.
- Depuis l'été, nombre croissant de nouvelles personnes venant des pays de l'Est.
- Présence momentanée d'un nombre important de musiciens de rue venant essentiellement de Roumanie pendant l'été.
- En mai et juin, plusieurs problèmes de violence et de menaces envers les intervenants et les bénévoles avec présence d'armes blanches et d'armes à feu qui ont nécessité l'appel de la police à plusieurs reprises.
- Présence régulière de familles et de personnes du 3^{ème} âge.
- Population toxico-dépendante de plus en plus précarisée et dans un état sanitaire pré-occupant.
- Plusieurs situations graves ont nécessité l'appel du 144.
- Depuis le début de l'automne nous remarquons la présence de nouvelles personnes et il est vraisemblable qu'une partie d'entre elles soient des requérants d'asile frappés d'une non entrée en matière.
- Depuis le 15 novembre, la violence a disparu et aucune bagarre n'est à déplorer jusqu'à la fin de l'année.
- L'installation de tables de bar (fixées au sol) permet l'instauration d'un climat très convivial favorisant les contacts entre tous.

5.3.2 Bénévoles

Il faut tout d'abord remercier toute l'équipe de bénévoles pour la qualité de son engagement et pour la richesse qu'elle apporte à notre action. En effet, bravant tous les temps, de nombreux bénévoles se relaient chaque jour, qui pour préparer la soupe, qui pour récupérer les invendus ou pour participer à la distribution. Au cours des deux derniers mois de l'année, grâce notamment à l'initiative d'une bénévole (insertion de 2 annonces), nous avons recruté 14 nouveaux bénévoles (12 femmes, 2 hommes) et il faut remarquer la grande faculté d'adaptation de tous aux nouvelles règles de fonctionnement et la motivation remarquable de chacune et chacun d'entre eux.

Quelques points principaux au cours de l'année :

- Création et mise en place d'un mandat d'engagement pour bénévole.
- Mise en place de séances d'informations et de formation

séance d'information avec intervention de Valérie Dupertuis de Re'lier pour présenter le Dispositif Seuil Bas (DSB)

séance d'information pour l'installation à St Martin 18

- Pique-nique de juillet au refuge d'Epalinges pour le plus grand plaisir de tous
- Création (grâce à l'initiative d'une bénévole) d'un nouveau groupe de 18 personnes pour la récupération des invendus dans la région d'Echallens
- Engagement de nouveaux bénévoles (90 personnes actives à la fin de l'année)
- Changement d'horaire dès le 15 novembre (de 19h00 à 22h00)

L'horaire de travail des bénévoles à été modifié afin de permettre, d'une part le tri et l'installation de la nourriture avant l'ouverture des portes, et d'autre part, après la fermeture, de prendre un temps de débriefing de la soirée et de partage des idées de chacun des bénévoles et employés présents.

5.3.3 Employés

De mars à juillet, une stagiaire a été engagée et il faut noter l'excellent travail qu'elle a accompli pendant cette période et toute la richesse qu'elle a apportée à l'équipe par la qualité de sa présence et par son sourire.

Dès novembre, nous avons engagé un nouvel intervenant pour un poste à 75%. Après 3 mois de bénévolat et de présence journalière à la Soupe, nous avons décidé, au vu de ses qualités, de l'engager pour ce nouveau poste. Le poste de responsable est passé de 75 à 100% dès novembre.

5.3.4 Récupération des invendus

La quantité de nourriture invendue récupérée chaque soir ayant considérablement diminué, nous préparons donc régulièrement des plats chauds grâce au concours des bénévoles et de nos donateurs.

Dans le but d'être visibles et d'éviter les abus éventuels, les bénévoles chargés de la récupération des invendus sont désormais identifiés par un badge au logo de la Fondation.

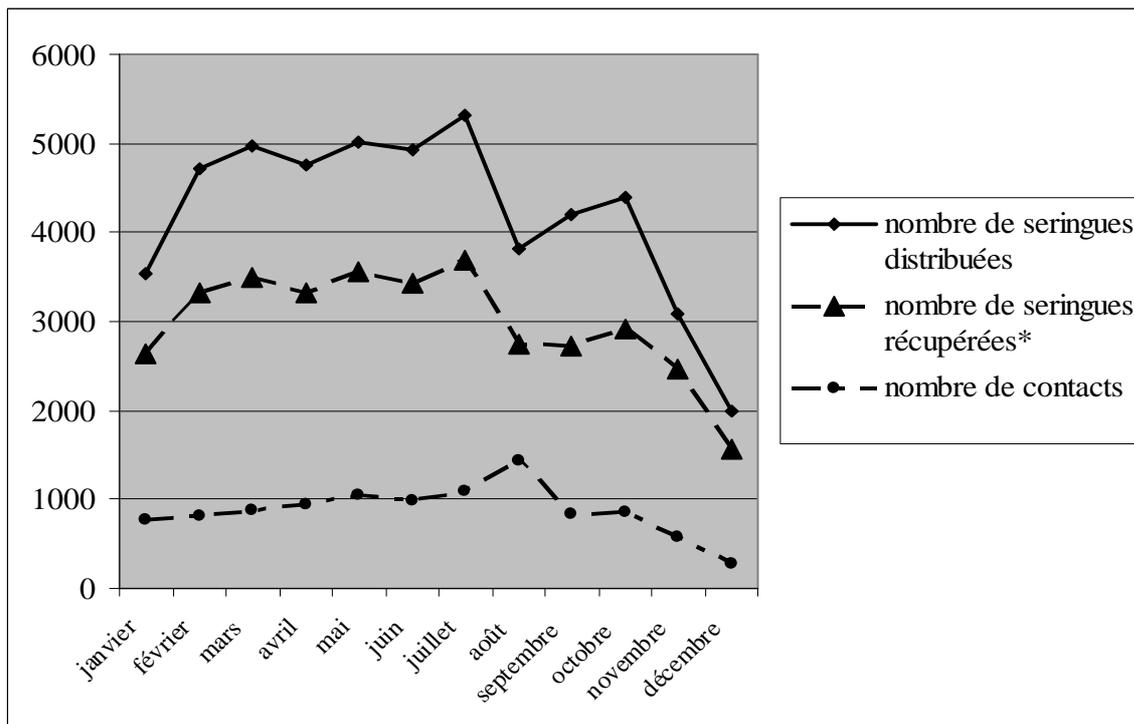
5.3.5 Distribution du matériel d'injection

La remise du matériel d'injection a été stable tout au long de l'année avec une moyenne de 4200 seringues distribuées par mois et de 2975 seringues récupérées par mois. En août, suite à la fermeture temporaire du Passage, nous avons assuré la distribution du matériel pendant 4 semaines le samedi.

Depuis le 15 novembre, le nombre de contacts a nettement diminué mais chaque jour nous voyons revenir des habitués de la Riponne qui viennent pour la première fois à St Martin.

Les changements sont toujours très longs à être acceptés et nous pensons que plusieurs mois sont nécessaires pour pouvoir analyser la situation .Au cours de l'année, nous avons ajouté la distribution de lubrifiant pour l'utilisation des préservatifs et les règles de distribution des seringues ont été modifiées. Désormais, suite à une décision de la Coordination seringues, nous ne distribuons plus d'aiguilles violettes et d'insulines. Les seringues oranges et brunes sans filtre seront distribuées jusqu'à épuisement du stock.

Matériel d'injection remis en 2004



Les chiffres des six premiers mois sont restés relativement stables, mais depuis la fin de l'été, une baisse importante du nombre de seringues distribuées et du nombre de contacts a été constatée. Il est cependant trop tôt pour tirer des conclusions de ces tendances et pour déterminer les raisons exactes de cette baisse.

5.3.6 Présentation à l'extérieur

- Ecole d'infirmières de la Source, Lausanne
Participation à 3 tables rondes autour de la précarité auprès d'étudiants de 1^{ère} année
- Fondation Perceval, école d'éducateurs spécialisés, St Prex
Présentation de la Fondation Mère Sofia et de la Soupe Populaire
- Ecole Internationale de Lausanne
Présentation de la Fondation Mère Sofia et de la Soupe Populaire

5.3.7 Aménagement St Martin 18

Après 8 semaines de travaux, nous avons ouvert nos locaux le 15 novembre. L'équipe chargée de ces travaux et recrutée à la Soupe était composée de 8 personnes qui ont chacune effectué un travail remarquable pour permettre la réalisation de ce projet. Un résumé ainsi que des photos des travaux sont visibles sur le site internet de la Fondation Mère Sofia.

Voici les éléments importants de cet aménagement :

- Séance d'information aux habitants du quartier (30 juin)
Visite personnelle de chaque commerçant du quartier et distribution de 250 invitations dans les boîtes aux lettres du quartier.

Seulement 3 personnes présentes mais nous continuerons d'informer les habitants du quartier.

- Début des travaux le 21 septembre 2004
- Mise en place d'un accompagnement des usagers par des bénévoles présents à la Riponne pendant 2 semaines et guidant les usagers vers St Martin 18
- Mise en place pendant 3 semaines d'une permanence assurée par un bénévole devant l'entrée de la Taverne Bernoise pour expliquer aux usagers de la Soupe de ne pas utiliser les toilettes du restaurant.
- Mise en place de tournées dans le quartier pendant la Soupe et après la fermeture, effectuées par des bénévoles identifiés par un gilet fluorescent afin de vérifier les entrées, cours et sous-sols des immeubles environnant et de ramasser les déchets
- Mise en place d'une tournée de vérification et de ramassage éventuel des seringues usagées et du matériel, effectuée par un usager volontaire sous la responsabilité d'un bénévole
- Inauguration officielle le 14 décembre 2004, en présence de Mme Silvia Zamora, directrice de la DSSE, de représentants du Conseil Communal et de représentants du réseau

5.3.8 Collaboration avec le réseau

- Rencontre avec le Capitaine Besançon (Police)
Evocation des différents problèmes de communication rencontrés lors des derniers appels au 117.
- Rencontre avec l'Imam du Centre Islamique de Lausanne
Nous avons rencontré l'Imam afin de lui expliquer notre action et de lui demander de l'aide pour expliquer nos règles aux personnes musulmanes.
- Visite de Quai 9 à Genève
- Collaboration avec Fleur de Pavé
Mise en place d'une permanence chaque 2 semaines, présence d'une intervenante de Fleur de Pavé avec distribution des préservatifs afin de rentrer en contact avec des personnes toxico-dépendantes actives dans la prostitution et ne fréquentant pas le bus de Fleur de Pavé
- Collaboration avec Caritas
Caritas fournit de la nourriture préparée par les usagers qui fréquentent leur structure, 1 fois par semaine
Mise en place d'une permanence chaque 2 semaines avec présence d'une intervenante de Caritas afin de créer des liens avec les usagers
- Collaboration avec le Passage
- Mise en place d'une permanence un lundi sur deux dès janvier 2005 avec présence d'un-e- infirmier-ère- chargé-e- de la distribution du matériel d'injection afin de passer un message de prévention lors de la remise dudit matériel et de motiver les usagers à se rendre au Passage.

Voici donc une année bien remplie qui se termine et les premières semaines passées à St Martin 18 nous laissent imaginer une année 2005 très intéressante.

Rodrigue Gigandet
Responsable Soupe populaire

5.4 Macadam Journal

5.4.1 Introduction

Après plus de dix ans passés auprès des vendeurs du Macadam journal, Claude Isnard nous a quittés fin novembre 2004.

C'est une page qui se tourne, pour la Fondation Mère Sofia, pour le Macadam journal et surtout pour l'équipe des vendeurs.

Claude a œuvré, non seulement pour faire du Macadam le premier journal des chômeurs en fin de droit en Suisse romande, mais également a permis de redonner un statut social, une autonomie financière, et pour certains de espoir et de la dignité, à de nombreuses personnes marginalisées ou précarisées.

Tous lui sommes reconnaissants de ces années passées à assumer la responsabilité du Macadam journal et à soutenir son équipe.

Merci à Claude Isnard pour cet engagement et à Guillaume de Buren qui reprend le flambeau !

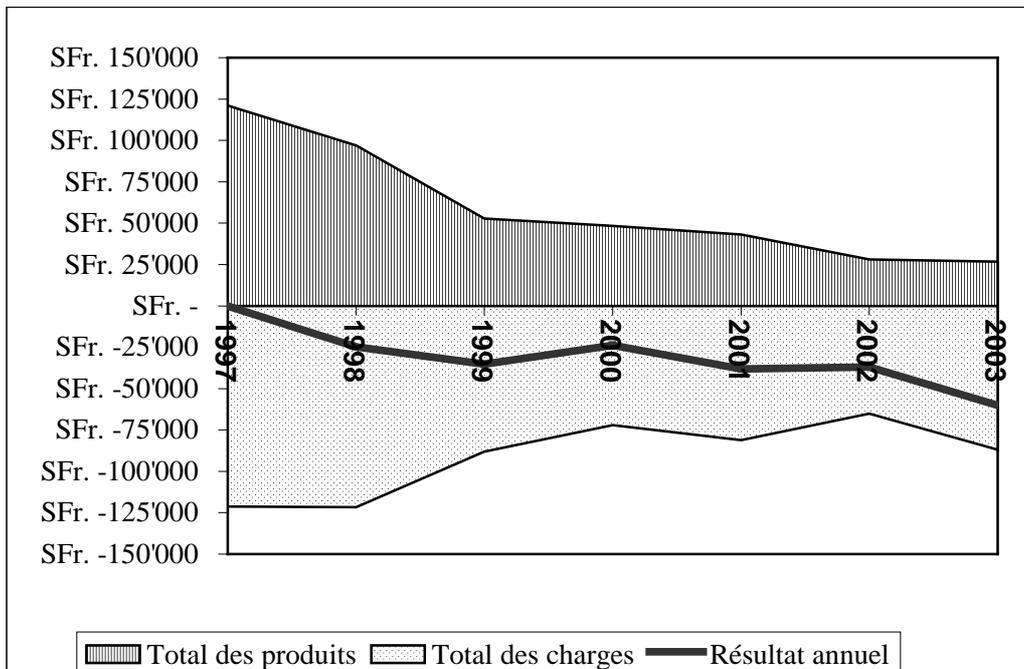
Christine Testa
Directrice

5.4.2 Décembre

Entré en fonction deux semaines avant le départ de Claude Isnard, je profite du tandem pour rassembler un maximum d'informations formelles et informelles sur le fonctionnement de *Macadam*. L'accueil cordial réservé par Claude et son équipe contraste avec la situation tendue vécue par l'entité. En effet, la mauvaise qualité de la communication entre *Macadam* et le reste de la Fondation semble être à l'origine de bien des incompréhensions et blocages. De part et d'autre, je rencontre pourtant des personnes motivées, animées par les mêmes convictions. Rétablir la confiance sera donc pour moi un premier objectif conditionnant tout progrès futur.

Rapide « état des lieux »

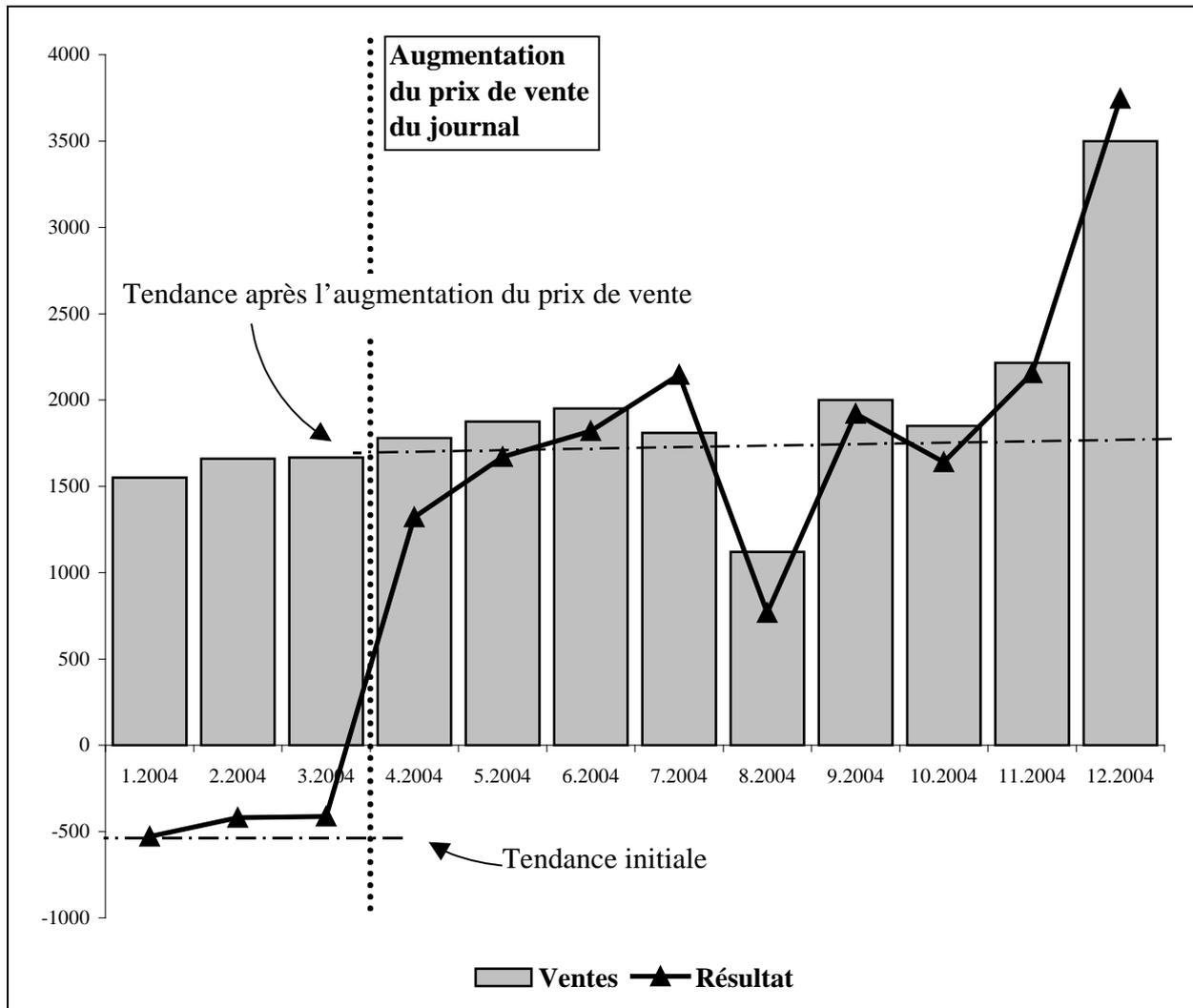
Rapidement je suis amené à mesurer l'ampleur des difficultés financières et opérationnelles de l'entité. Un premier regard à l'évolution des comptes nous présente un résultat en diminution régulière (Graphique 1). Au niveau des activités, l'entité semble avancer en roue libre, appuyée sur une poignée de fidèles vendeurs.



Graphique 1 : Evolution des comptes de Macadam

La situation certes insatisfaisante, n'est toutefois pas irrémédiable. Il est temps de passer le petit plateau pour remonter la pente à bon rythme. Dans ce sens différentes mesures ont déjà été prises:

- La **réduction du taux d'activité du responsable d'entité** a occasionné un changement de personne. Le choc de ce départ provoque, au sein de la petite équipe de vendeurs, une remise en question profonde et certains décideront, dépités, d'arrêter de vendre le *Macadam*. A eux et à Claude je souhaite donc bonne route !
- L'**augmentation du prix du journal**, décidée par le Conseil de Fondation, engendre une onde de protestation des vendeurs qui se disent victimes de visées commerciales. Cependant, un regard à l'évolution des ventes met en évidence une grande stabilité (vacances d'été et Noël mis à part). L'augmentation du prix n'a donc pas affecté les ventes, mais par contre nettement amélioré les recettes qui dorénavant couvrent les charges liées directement à la distribution des journaux (hors salaire du responsable d'entité, etc.). La perte de revenu ainsi engendrée, se limite donc, pour les vendeurs, aux seuls pourboires (Graphique 2)



Graphique 2 : Evolution des ventes et augmentation du prix du Macadam Journal

Ces changements intervenus avant mon arrivée auront des effets positifs au niveau comptable (qui ne se verront pleinement que dans le rapport d'activité 2005). Cependant, au niveau de la dynamique propre à l'entité, les effets sont loin d'être aussi bons. Compte tenu de ces contraintes initiales qui me sont données, il me faut donc maintenant m'activer pour permettre à *Macadam* de trouver un nouveau souffle.

Après présentation d'un bilan de la situation à l'équipe, il m'apparaît qu'un noyau fort tient à *Macadam* et voit dans les difficultés actuelles un défi qui vaut la peine d'être relevé. Ainsi, l'avenir de *Macadam* passera par d'autres changements dont il faudra s'accommoder: diminution des charges, augmentation du nombre de vendeurs et de points de vente, promotion du contenu du journal, etc. Ceux-ci s'inscrivent désormais dans une nouvelle dynamique qui tranche radicalement, chamboulant les habitudes. Concrètement, je tiens à l'avenir que chacun dans l'équipe puisse être informé et s'exprimer avant que les changements n'interviennent. D'autre part, en renforçant la position du responsable d'entité, aussi bien vis-à-vis du Conseil que des vendeurs, je souhaite consolider la coordination verticale en terme de communication, confiance et responsabilité.

L'équipe des vendeurs de Macadam

Au cours de l'année 2004, Macadam a vu passer 17 vendeurs et l'équipe compte 9 vendeurs inscrits à la fin de l'année. Il s'agit pour environ 40% de femmes et 60% d'hommes. La moyenne d'âge est de 49 ans, mais avec des écarts allant de 31 et plus de 80 ans. Une majorité des vendeurs bénéficient d'une contribution sociale pour vivre et l'apport de Macadam leur permet d'améliorer leur quotidien. Par contre, pour quelques uns, Macadam constitue la principale source de revenu dont ils dépendent totalement.

Ces quelques éléments témoignent de la diversité des situations personnelles de nos vendeurs. Ainsi, comme toujours dans le domaine social, il convient de se méfier des généralités et des moyennes. La variabilité des données sur les vendeurs est renforcée par le fait que tous sont indépendants et qu'en conséquence leur niveau d'activité varie passablement selon leurs contraintes et motivations propres ; non selon les souhaits de l'entité. Ainsi, si certains travaillent quotidiennement, d'autres vendent le journal plus occasionnellement.

Cependant, nous pouvons noter qu'actuellement le nombre de vendeurs est insuffisant pour garantir la rentabilité économique de Macadam (dont nous avons présenté l'évolution plus haut). Augmenter la taille de l'équipe apparaît donc comme une nécessité, mais cela ne saurait primer sur d'autres priorités qui présentent des objectifs à plus court terme. En premier lieu, il s'agit de renforcer le suivi social offert au vendeurs et deuxièmement de définir des buts stratégiques clairs (en particulier en terme de public cible et de moyens à disposition).

Relation face à la concurrence

Les journaux concurrents (*Sans Abri, Sans Domicile Fixe*, etc.) sont toujours aussi présents dans les rues comme le relève Joëlle Fabre dans son article intitulé « *Macadam chante le Blues* » (24 Heures du 17 mars 2004, copies à votre disposition au bureau de Macadam). Nos concurrents se démarquent par une absence de suivi des vendeurs et des méthodes de vente agressives. Leurs pratiques se rapprochent davantage d'une forme de mendicité déguisée (ou non) qu'à une action sociale.

Evidemment, cette situation porte préjudice à Macadam, mais cela contraste aussi avec les méthodes employées par nos vendeurs qui conservent malgré tout un capital sympathie important auprès de la population. Malheureusement, face à ce problème, la police du commerce avoue son impuissance. C'est donc à nous, par une communication appropriée, de rappeler notre ancrage local, nos valeurs et principes. Il s'agit donc de démarquer Macadam de ses concurrents et de conserver le précieux soutien du public.

En bref...

Macadam a connu d'importantes difficultés et de profonds changements au cours de l'année 2004. Les vendeurs sont les premiers affectés par les pressions subies. Maintenant, une nouvelle dynamique est lancée et l'aventure (re-)commence pour la petite équipe de Macadam.

Guillaume de Buren
Nouveau responsable Macadam

6. Finances

6.1 Bilan au 31 décembre 2004

6.1.1 Actif

		2004	2003
Actif			
<i>Disponible</i>			
Caisse Parachute	68.75	2'075.79	
Caisse Soupe	719.30	11.65	
Caisse Fondation	3'061.80	492.60	
Caisse Macadam	2'279.00	68.75	
Caisse Perrottet	0.00	1'637.70	
Caisse Colis	2'198.25	1'610.55	
C C P no 70-639170-1	19'911.25	4'690.45	
B C V Fondation 393.55.82	23'878.85	10'306.35	
B C V Parachute 393.55.90	17'371.25	4'269.75	
B C V Soupe 941.25.14	4'335.10	4'573.65	
B C V Macadam 926.53.15	12'733.30	2'327.95	
B C V Colis 5054.81.83	592.70	608.95	
		87'149.55	32'674.14
		16.2%	7.1%
<i>Réalisable</i>			
C.S. 785.002.70	1'023.85	1'018.75	
BCV 968.89.31	2'349.60	2'343.35	
BCV 5002.50.91	1'524.30	1'520.25	
BCV 5000.13.80	1'701.30	1'696.80	
UBS 604.143.J1X	2'464.25	2'452.00	
UBS 604.143.J2D	2'151.20	2'140.50	
UBS GO542375.1	2'320.70	2'309.15	
BCV 509 1.61.67	1'951.20		
Débiteurs	1'865.80		
Impôt anticipé à récupérer	919.93	985.01	
Actifs transitoires	31'136.00	15'240.00	
		49'408.13	29'705.81
		9.2%	6.4%
Total de l'Actif circulant		136'557.68	62'379.95
		25.4%	13.5%
<i>Immeuble</i>			
Immeubles	700'000.00	700'000.00	
Don extraordinaire	-150'000.00	-175'000.00	
Fonds d'amortis. immeubles	-209'982.23	-202'982.23	
		340'017.77	322'017.77
		63.2%	69.6%
<i>Véhicules</i>			
Véhicules	61'630.00	61'630.00	
Véhicule Colis	72'310.00	72'310.00	
Fonds d'amortis. des véhicules	-72'635.00	-55'340.00	
		61'305.00	78'600.00
		11.4%	17.0%
Total de l'Actif immobilisé		401'322.77	400'617.77
		74.6%	86.5%
Total de l'Actif		537'880.45	462'997.72
		100.0%	100.0%

6.1.2 Passif

Passif

<i>Exigible à court terme</i>			
Créanciers	1'548.20		3'448.80
Créanciers internes	5'200.00		0.00
Dépôts	1'000.00		
Sûretés ODR	3'599.55		3'363.10
Créancier AVS	-400.40		15'894.85
Créancier LPP	52'293.55		99'107.60
Créancier maladie accidents	263.70		0.00
Impôt source	7'137.50		3'613.50
		70'642.10	125'427.85
		17.3%	27.1%
<i>Provisions</i>			
Provision vacances & heures supp	14'000.00		14'000.00
Provision pour travaux futurs	10'000.00		0.00
Passifs transitoires	88'028.50		91'635.25
		112'028.50	105'635.25
		27.5%	22.8%
<i>Exigible à long terme</i>			
Dettes hypothécaires B C V	284'750.00		291'450.00
		284'750.00	291'450.00
		69.8%	62.9%
Total du Capital étranger		467'420.60	522'513.10
		114.6%	112.9%
<i>Capital social</i>			
Capital	87'123.19		87'123.19
		87'123.19	87'123.19
Total du Capital propre		87'123.19	87'123.19
		21.4%	18.8%
<i>Compte de pertes & profits reportés</i>			
Perte reportée	-146'638.57		
Résultat de l'exercice	129'975.23		-146'638.57
		-146'638.57	-146'638.57
		-35.9%	-31.7%
Total du Passif		407'905.22	462'997.72
		100.0%	100.0%

6.2 Compte de résultat du 1^{er} janvier au 31 décembre 2004

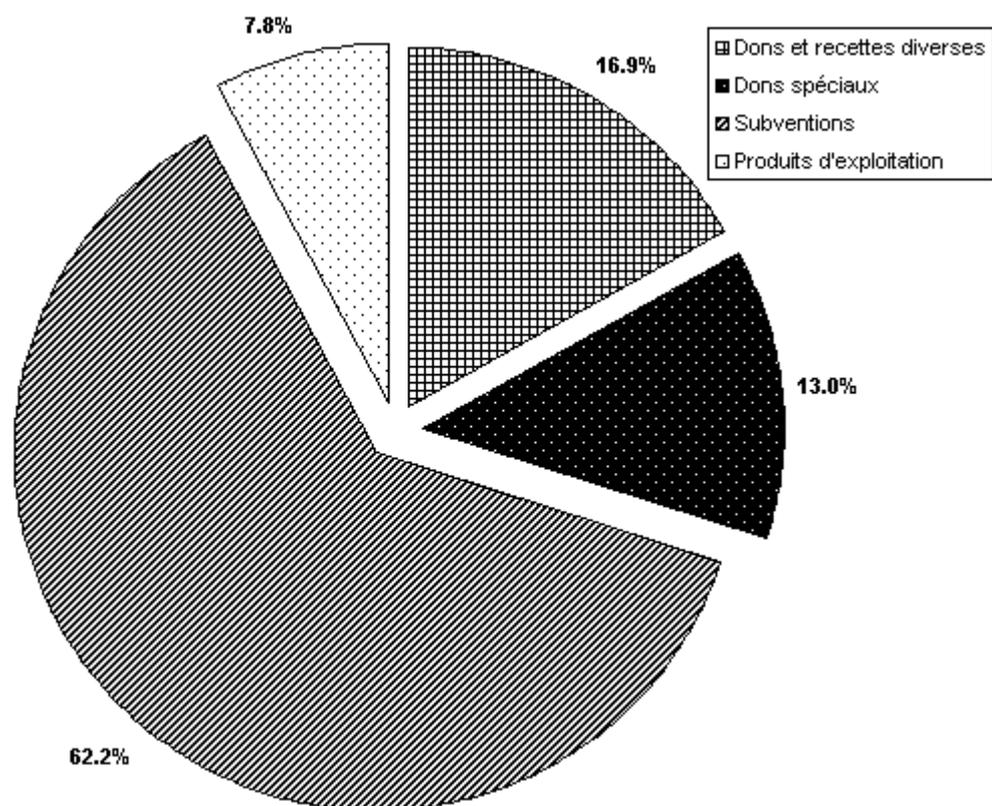
Compte de résultat du 1.1.2004 au 31.12.2004				Fondation Mère Sofia	
		2004			2003
Produits					
Dons et recettes diverses	16.9%	213'806.50	17.6%	175'480.00	
Dons spéciaux	13.0%	164'464.35	4.7%	46'896.22	
Subventions	62.2%	785'500.00	71.6%	712'900.00	
Produits d'exploitation	7.8%	98'624.00	6.1%	60'976.20	
	100.0%	1'262'394.85	100.0%	996'252.42	
Total des Produits		1'262'394.85			996'252.42
Charges					
Frais de prestations	8.4%	-95'333.40	12.4%	-139'746.22	
Frais du personnel	74.6%	-844'894.30	74.9%	-843'630.65	
Frais d'exploitation	12.3%	-139'933.30	8.0%	-90'155.78	
Frais d'administration	2.5%	-28'808.80	2.5%	-27'879.70	
Amortissements	2.1%	-24'295.00	2.2%	-24'295.00	
	100.0%	-1'133'264.80	100.0%	-1'125'707.35	
Total des Charges		-1'133'264.80			-1'125'707.35
Résultat financier					
Frais financiers		-22'833.76		-16'495.06	
Produits financiers		151.48		416.62	
		-22'682.28		-16'078.44	
Résultat extraordinaire					
Charges extraordinaires		-1'648.54		-31'803.85	
Produits extraordinaires		25'176.00		30'698.65	
		23'527.46		-1'105.20	
Résultat		129'975.23			-146'638.57
Répartition du bénéfice					
Bénéfice à répartir		129'975.23			
Affectation à la réserve pour investissements futurs		- 93'000.00			
Bénéfice à reporter		36'975.23			
Perte reportée 2003		- 146'638.57			
Perte reportée 2004		- 109'663.34			
Perte reportée à l'exercice suivant		-109'663.34			-146'638.57

6.3 Compte de résultat par entité

	Fondation	Parachute	Colis	Soupe	Macadam	Total
Dons et recettes diverses	320'506.97	36'822.68	545.00	17'316.20	3'080.00	378'270.85
Subventions	0.00	442'450.00	153'000.00	190'050.00	0.00	785'500.00
Produits d'exploitation	25'830.00	27'912.00	0.00	0.00	44'882.00	98'624.00
	346'336.97	507'184.68	153'545.00	207'366.20	47'962.00	1'262'394.85
	27.4%	40.2%	12.2%	16.4%	3.8%	100.0%
Frais de prestations	-30'267.40	-24'141.45	-969.85	-18'135.80	-21'818.90	-95'333.40
Frais du personnel	-108'125.37	-489'572.00	-83'995.96	-128'279.27	-34'921.70	-844'894.30
Frais d'exploitation	-14'667.75	-42'923.95	-5'200.80	-68'840.90	-8'299.90	-139'933.30
Frais d'administration	-11'661.60	-11'462.55	-3'533.35	-1'437.95	-713.35	-28'808.80
Amortissements	0.00	-9'145.00	-10'330.00	-4'820.00	0.00	-24'295.00
Résultat financier	-7'320.85	-14'750.36	-93.00	-139.97	-378.10	-22'682.28
Résultat extraordinaires	23'351.50	-0.04	176.00	0.00	0.00	23'527.46
Imputation aux entités	148'691.47	30% -44'607.44	30% -44'607.44	30% -44'607.44	10% -14'869.15	0.00
	0.00	-636'602.79	-148'554.40	-266'261.33	-81'001.10	-1'132'419.62
	0.0%	-50.4%	-11.8%	-21.1%	-6.4%	-89.7%
	346'336.97	-129'418.11	4'990.60	-58'895.13	-33'039.10	129'975.23
	27.4%	-10.3%	0.4%	-4.7%	-2.6%	10.3%

6.4 Graphiques

Produits



Charges

